SAINT OURS
LES ROCHES

# Saint-Ours *les Roches*

## Bulletin municipal *2024 | 2025*

*Croquis © Détours – Atelier de Paysage / Design Tout Terrain*

Feu d'artifice Fête Patronale 2024

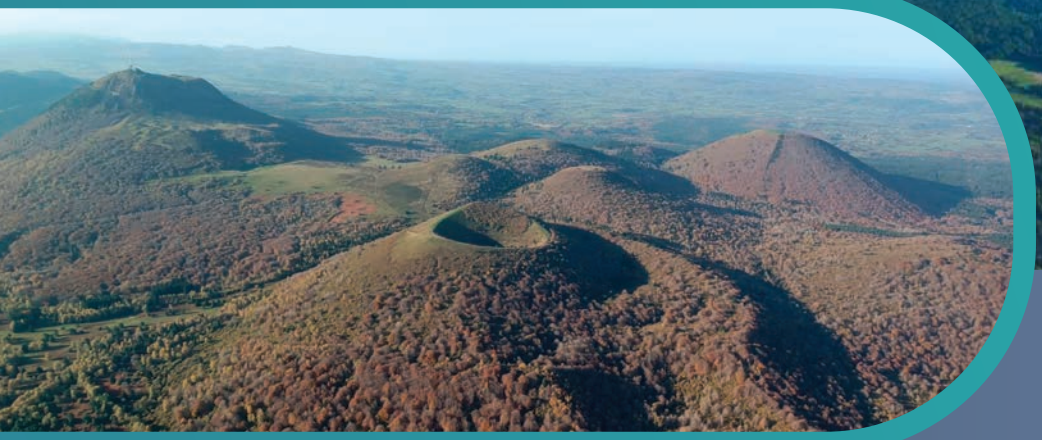

Paysages de Saint-Ours les Roches

# Sommaire

## VIE MUNICIPALE


**Le mot du Maire** ..... 4
**Vie de la commune**
- Finances ..... 5
- Travaux ..... 6
- Environnement et tri sélectif ..... 6
- Agriculture ..... 7
- Transport et mobilité ..... 8
- Recensement ..... 8
- Urbanisme ..... 9
- Vie scolaire et culture ..... 10
- Associations ..... 11
- Transition énergétique ..... 12
- Informatique ..... 13

**Les sections de commune**
- La section des Fontêtes ..... 14

**L'organisation municipale en 2025** ..... 15
**La bibliothèque municipale** ..... 16
**L'école primaire** ..... 17
**Vie pratique et actions citoyennes** ..... 18
**L'action sociale**
- Le CCAS ..... 19
- Le CIAS ..... 20
- L'ADIL ..... 21
- Les Restos du Cœur ..... 22
- Le Don du sang ..... 22

**État civil** ..... 23
**Souvenir de l'Espinasse** ..... 24
**Archives** ..... 25-27
**Se balader à Saint-Ours** ..... 28-29
**Nos partenaires institutionnels**
- Le SYDEM ..... 30-31
- Le SMGF VSV ..... 31
- RLV ..... 32-33
- Sioule et Morge ..... 33
- GRDF ..... 34
- Agir pour la ligne ..... 34
- Les Propriétaires forestiers Dômes Combrailles ..... 35


**Couverture :** projet de végétalisation de la cour de l'école

## VIE ASSOCIATIVE


- AAPPMA ..... 36
- ADESOURS ..... 36
- R.T.V. ..... 37
- Amicale des Sapeurs Pompiers ..... 37
- Association des Parents d'Élèves ..... 38
- Cathéchisme ..... 38
- Choeur des Puys ..... 39
- Club du 3e âge "les puys" ..... 39
- Club des Roches ..... 40
- Comité de jumelage "Pontgibaud Sioule et Volcan" 40
- Comité des Fêtes ..... 41
- Conscrits ..... 41
- Puech' Band ..... 42
- Ré'création ..... 42
- Société de Chasse "L'Entente" ..... 43
- U.N.C. Saint-Ours les Roches Pulvérières ..... 43


## VIE SPORTIVE


- A.S. Saint-Ours Football ..... 44
- Association Saint-Ours Danses Plaisir ..... 45
- Coureurs des Cheires ..... 45
- Club Gym Loisirs ..... 46
- Tennis Club Saint-Ours ..... 46
- Le Joyeux Cochonnet ..... 47
- Taichi Chuan école Shen-Long ..... 47


## LES PROFESSIONNELS


- Taxis ..... 48
- Alimentation ..... 48
- Restauration ..... 48
- Agriculture bio ..... 48
- Services ..... 48
- Tourisme ..... 48
- Automobile / Mécanique ..... 48
- Bâtiment ..... 48-49
- Travaux paysagers et agricoles ..... 49
- Récupération / Recyclage traitement ..... 49
- Les hébergements touristiques ..... 49-50
- Autres hébergements ..... 50
- Numéros utiles ..... 50
- Divers ..... 50


## AGENDA


Agenda des principales manifestations en 2025 ..... 51


Les membres de l'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin municipal.


Responsable de publication : Angélique Bonjean - Mise en page : Mélanie Paillard - Impression : Your Print 07 82 46 86 19

# “ Le mot du Maire ”

Chères Ursiniennes, Chers Ursiniens,

Je tiens à adresser un accueil chaleureux à toutes les nouvelles familles et résidents qui ont choisi Saint-Ours les Roches comme lieu de vie. Votre arrivée enrichit notre commune et je suis heureux de vous compter parmi nous.

Je souhaite également exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui, au quotidien, contribuent à l’âme de notre village. Merci à nos commerçants, artisans et entreprises locales, ainsi qu’aux équipes des services municipaux – administratif, technique, entretien, périscolaire et cantine – pour leur dévouement constant. Sans oublier nos enseignants, professionnels de santé, les 31 associations locales et le CCAS, qui œuvrent sans relâche pour le bien-être de notre communauté. Un grand merci aussi à nos correspondantes de la Montagne et du Semeur Hebdo, qui assurent le lien avec la presse et font rayonner notre commune.

Un hommage particulier à nos agriculteurs, éleveurs et forestiers qui, par leur travail, préservent et valorisent nos paysages exceptionnels, en plein cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d’Auvergne. Merci également à Vulcania, Paprec, les Pouzzolanes des Dômes et le Volcan de Lemptegy, dont les activités apportent une visibilité nationale et internationale à notre territoire.

Je tiens à saluer le soutien constant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département du Puy-de-Dôme et de la Communauté d’Agglomération Riom Limagne et Volcans, qui nous accompagnent dans la réalisation de nos projets.

L’année 2024 a été marquée par de nombreuses avancées : l’achat d’un tracteur et d’une épareuse suite à la destruction de l’ancien matériel par un incendie, l’acquisition d’un terrain au Vauriat pour une aire de covoiturage, la réfection de la voirie des Roches, l’installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments communaux et la sécurisation du bourg avec la réfection de la signalisation. Parmi les plus notables, la sécurisation et l’embellissement de la traverse de La Charbonnière, le réaménagement du village de Villelongue, et bien d’autres projets essentiels pour notre commune.

Nous avons également le privilège d’annoncer le classement de notre village, lors de l’exercice écoulé, dans le nouveau zonage France Ruralités Revitalisation (FRR), ce qui permettra de faciliter l’installation d’entreprises et de professions libérales grâce à des exonérations fiscales.

Pour 2025 et au-delà, de nombreux projets sont en préparation : l’aire de covoiturage des Roches ; la végétalisation de la cour de l’école qui permettra notamment la création d’un centre d’accueil le mercredi et de loisirs pour les vacances scolaires à destination des enfants de Saint-Ours les Roches, Pulvérières, Chanat la Mouteyre et Malauzat car il existe trop d’incertitude à ce jour quant aux disponibilités hebdomadaires des centres de loisirs de Chavanon Combrailles et Volcans et de Combrailles Sioule et Morge, suite à la dénonciation non justifiée par le précédent maire, de la convention qui nous liait avec cette dernière ; le soutien à la ligne ferroviaire Clermont-Ferrand / Le Mont Dore / Ussel ; l’entretien du petit patrimoine des villages ; le rassemblement des casernes de Saint-Ours les Roches Pulvérières Pontgibaud à Porte sur la commune de Saint-Ours les Roches, cette fusion étant indispensable pour intervenir dans les délais en cas d’incident et d’accident dont seraient victimes les personnes et les biens ; la négociation du nouveau contrat du Volcan de Lemptegy que nous menons avec le bureau de la section des Fontêtes dont je tiens à mettre en valeur le travail réalisé par l’ancien Président Jean-Michel Valette et son nouveau Président Philippe Tramond, animés par l’intérêt général ; la continuité dans les efforts qui sont menés afin de déplacer l’aire d’accueil des gens du voyage “ provisoire ” et illégale datant de 2018 pour reloger sur d’autres communes dans des conditions décentes les gens du voyage qui y vivent ainsi que ceux qui sont en surnombre sur l’aire légale du Vauriat ; l’inscription dans le marbre de la randonnée du “ Souvenir de l’Espinasse ” ; et bien sûr, l’accompagnement des commerçants et des professions libérales pour leur développement ainsi que l’implantation de nouvelles activités dans le local du Vival actuellement fermé ; la réalisation d’un “ Plan Guide ” piloté par les services du Département, qui vise à orienter les priorités de la commune sur les 10 ans à venir comprenant les infrastructures sportives et associatives sans oublier les équipements à destination des jeunes de la commune.

Je suis également heureux de vous confirmer la mise en ligne de notre nouveau site internet, mairiesaintourslesroches.fr, pour faciliter la communication et l’accès aux informations.

Je vous assure que tous ces projets sont menés avec sérieux et transparence par les Conseillers et Agents municipaux, dans le respect de nos finances publiques. Que 2025 soit une année d’échanges, de solidarité, de convivialité et de réussite, pour chacun d’entre nous et pour nos associations.

Excellente année à toutes et à tous !

Stéphane Poncé
**Maire de Saint-Ours les Roches**

# Vie de la commune

## PRÉSENTATION FINANCES 2024

### Charges de fonctionnement :

Le total des dépenses de fonctionnement reste stable. Sur l'année 2024, il s'établit à 1,646 M€ contre 1,669 M€ en 2023. Malgré des dépenses imprévues de réparation sur les camions, des réfections de voiries qui étaient en attente depuis plusieurs années et engendraient des désagréments aux riverains.
On constate que 46% sont des charges de personnels et 40% des charges à caractère général (cantine, contrats de prestations de services, eau, électricité, carburants, gaz...)
Malgré un contexte économique inflationniste, nos dépenses à caractère général ont su rester maîtrisées et nos charges de personnels sont en baisse malgré une réévaluation des indices/barèmes.

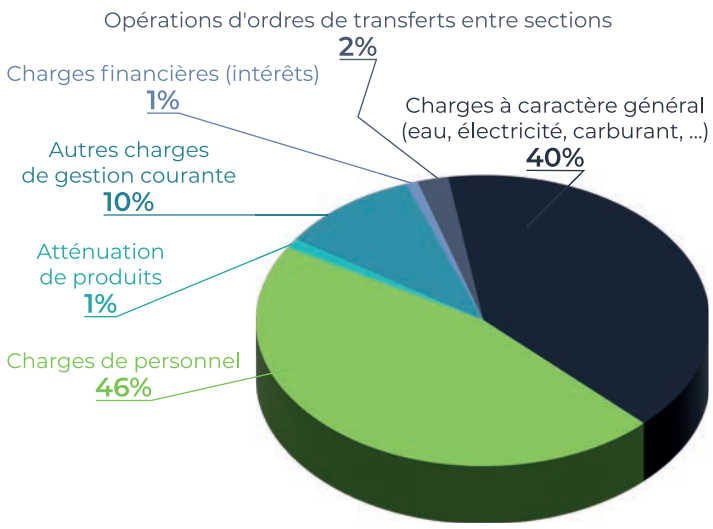


### Recettes de fonctionnement :

Le total des recettes de fonctionnement est en légère baisse. Sur l'année 2024, il s'établit à 1,766 M€ contre 1,874 M€ en 2023.
La part fiscalité locale qui occupe 44% des recettes est en léger décroit de 2,2%.
Les autres produits de gestion courante chutent de 78,5% (pour rappel : gonflée en 2023 avec la participation au budget de la section des Fontêtes pour 105 000€ et le remboursement de l'assurance suite à l'incendie du tracteur pour 108 000€).

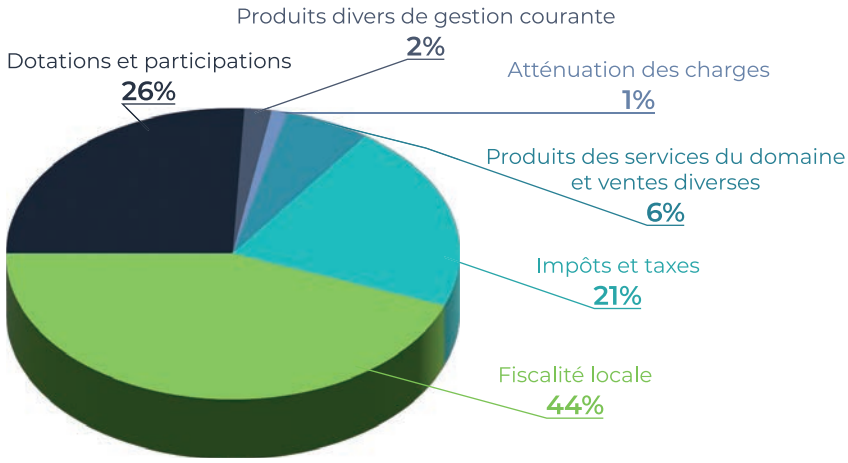


### Bilan :

Malgré un certain nombre d'éléments et de décisions exogènes (maintien d'une inflation à 2%, maintien des coûts énergétiques élevés, évolutions des charges patronales), les dépenses réelles de fonctionnement restent stables. Cela témoigne d'un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement.
Dans un contexte de stagnation, voire de recul pour certaines des recettes, la commune de St Ours garde une trésorerie confortable en partie dû à celle de la Section des Fontêtes.

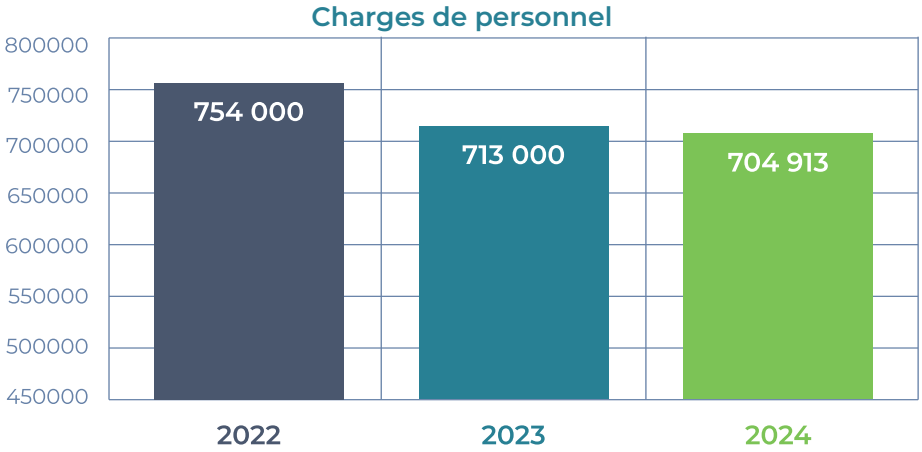

**Pascale DUBOEUF**
1e ADJOINTE

Administration générale, finances, urbanisme et gestion du foncier municipal

**Noémie BATISTA**
Conseillère déléguée

Finances, commerces et tourisme

# TRAVAUX

L'année 2024 aura été marquée par une poussée considérable de la végétation et une dégradation des chemins due aux pluies incessantes. Malgré tout, le travail effectué par les agents municipaux nous a permis d'être à jour dans nos tâches quotidiennes. L'arrivée du nouveau tracteur nous a aussi permis de rattraper le retard en particulier pour la taille des bordures de chemin.

## Répartition des missions des services techniques

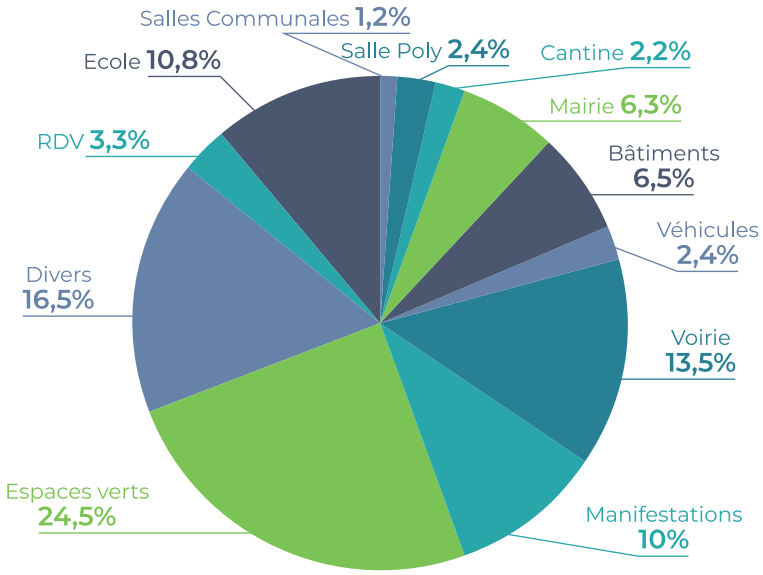

**Claude COUPERIER**
2e ADJOINT

Travaux, patrimoine, voirie communale, agriculture et gestion des forêts

**Alain RIAHI**
Conseiller délégué

Suivi conception, organisation des matériaux et des énergies dans les travaux d'aménagement

# TRI SÉLECTIF ET ENVIRONNEMENT

Cliiink c'est quoi ? Cliiink est un dispositif de valorisation du geste de tri des emballages en verre (bouteilles, pots, bocaux). Une fois l'application (gratuite) téléchargée sur son téléphone, l'usager se connecte au point d'apport volontaire. Pour chaque déchet déposé, l'usager cagnotte des points. Lorsqu'il dispose d'assez de points il peut les échanger contre des bons de réductions valables dans des enseignes nationales et des commerces locaux partenaires.

Depuis l'application, les usagers ont accès à la localisation des colonnes équipées du dispositif et aux offres partenaires disponibles près de chez eux.

**https://www.cliiink.com**

**Michèle BARBECOT**
Conseillère déléguée

Politique de l'eau et de l'assainissement, relations avec les diverses institutions

# AGRICULTURE

Notre commune est riche d'un vaste territoire dont l'entretien repose en grande partie sur le travail quotidien du monde agricole. Les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans la préservation de nos paysages, de l'entretien des chemins avec l'aide de la municipalité, ainsi que la gestion des estives qui contribuent à la valorisation de nos volcans.

En cultivant les terres et en veillant à la qualité des cultures destinées à l'alimentation animale, ils garantissent indirectement une alimentation saine et de qualité pour l'ensemble des citoyens. Le fruit de leur labeur ne bénéficie pas uniquement à notre commune, mais s'exporte à travers toute la France, témoignant du savoir-faire local et de l'excellence de leur production agricole.

Les agriculteurs remercient les chasseurs pour leur engagement dans la régulation de la faune sauvage. Leur action contribue à maintenir un équilibre entre les espèces et préserve la biodiversité de notre territoire. Grâce à leur implication, nous préservons un cadre de vie harmonieux et sécurisé pour tous.

Les remerciements s'adressent également aux acteurs locaux qui, par leur dévouement, participent activement à la valorisation et à la protection de notre patrimoine naturel.
Ensemble, continuons à soutenir et à encourager ces initiatives essentielles à la vie de notre commune.

**Didier EGOUX**
Conseiller délégué

Suivi des actions en matière d'agriculture et de chasse, relation partenariale avec le SDIS

## Brèves

Cérémonie du 11 novembre

Recherche sources de la fontaine du bourg en raison de la raréfaction de l'eau

Réalisation 2024

Réalisation

Depuis plusieurs années certaines habitations étaient impactées par des écoulements d'eau pluviales dus aux fortes précipitations.
Pour tous problèmes liés au domaine public, nous sommes à l'écoute de tous nos concitoyens afin de satisfaire au mieux leurs demandes et améliorer leur quotidien.

# TRANSPORTS ET MOBILITÉ

## Creation de ligne de bus scolaire :

En réponse à vos demandes d'une meilleure desserte scolaire du collège de Pontgibaud pour les villages de Fougères et du Bouchet, nous avons rédigé une demande d'amélioration du réseau de transport scolaire auprès de la région AURA, autorité organisatrice des mobilités pour les collèges et les lycées. Si à l'ouverture de ce projet les services régionaux étaient assez réticents, grâce au travail conjoint des citoyens concernés et de l'équipe municipale mais aussi de l'implication du transporteur, nous avons finalement réussi à trouver des solutions réalistes pour tous et obtenir la modification de la couverture “ mobilité scolaire ” et l'ouverture d'une nouvelle ligne de bus régionale pour les élèves de Fougères et du Bouchet.
Merci à l'ensemble des acteurs de ce projet, et n'hésitez pas à inscrire vos enfants sur les lignes scolaires pour les faire vivre le plus longtemps possible !

**Nicolas ROY**
Conseiller délégué

Développement des équipements en énergie renouvelable et référent en matière de mobilité

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**63-LS717 - Saint-Ours - Collège Pontgibaud**

**ALLER**

| Commune | Itinéraires / Services / Point d'arrêt | 63-LS717-A 1 ImMjv-- |
|---|---|---|
| SAINT-OURS | Le Bouchet | 08:18 |
| | Charlon | 08:25 |
| | Fougères | 08:32 |
| PONTGIBAUD | CLG Pontgibaud | 08:36 |

**RETOUR**

| Commune | Itinéraires / Services / Point d'arrêt | 63-LS717-R 2 --M---- | 63-LS717-R 1 Im-jv-- |
|---|---|---|---|
| PONTGIBAUD | CLG Pontgibaud | 13:25 | 16:50 |
| SAINT-OURS | Fougères | 13:29 | 16:54 |
| | Charlon | 13:36 | 17:01 |
| | Le Bouchet | 13:43 | 17:08 |

# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

## Recensement de la population 2024

◆ La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune ainsi que les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires, les personnes sans abri et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles, recensées sur le territoire de la commune.

◆ La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune (par exemple les étudiants majeurs logés ailleurs pour leurs études).

◆ La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

# URBANISME

## Statistiques actes d'urbanisme

NOMBRE D'ACTES D'URBANISME PÉRIODES DE 2022 À 2024

| An | Permis de construire | Permis de construire modificatif | Déclaration préalable de travaux | Permis de démolir | Permis d'aménager | Permis d'aménager modificatif | Certificat d'Urbanisme Opérationnel (CUb) | Certificat d'Urbanisme d'Information (CUa) | Autorisation de travaux | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2022 | 24 | 1 | 46 | 1 | 1 | 0 | 5 | 152 | 7 | 237 |
| 2023 | 8 | 3 | 33 | 0 | 1 | 1 | 4 | 102 | 2 | 154 |
| 2024 | 12 | 3 | 40 | 0 | 1 | 1 | 6 | 79 | 5 | 147 |
| Total | 44 | 7 | 119 | 1 | 3 | 2 | 15 | 333 | 14 | 538 |

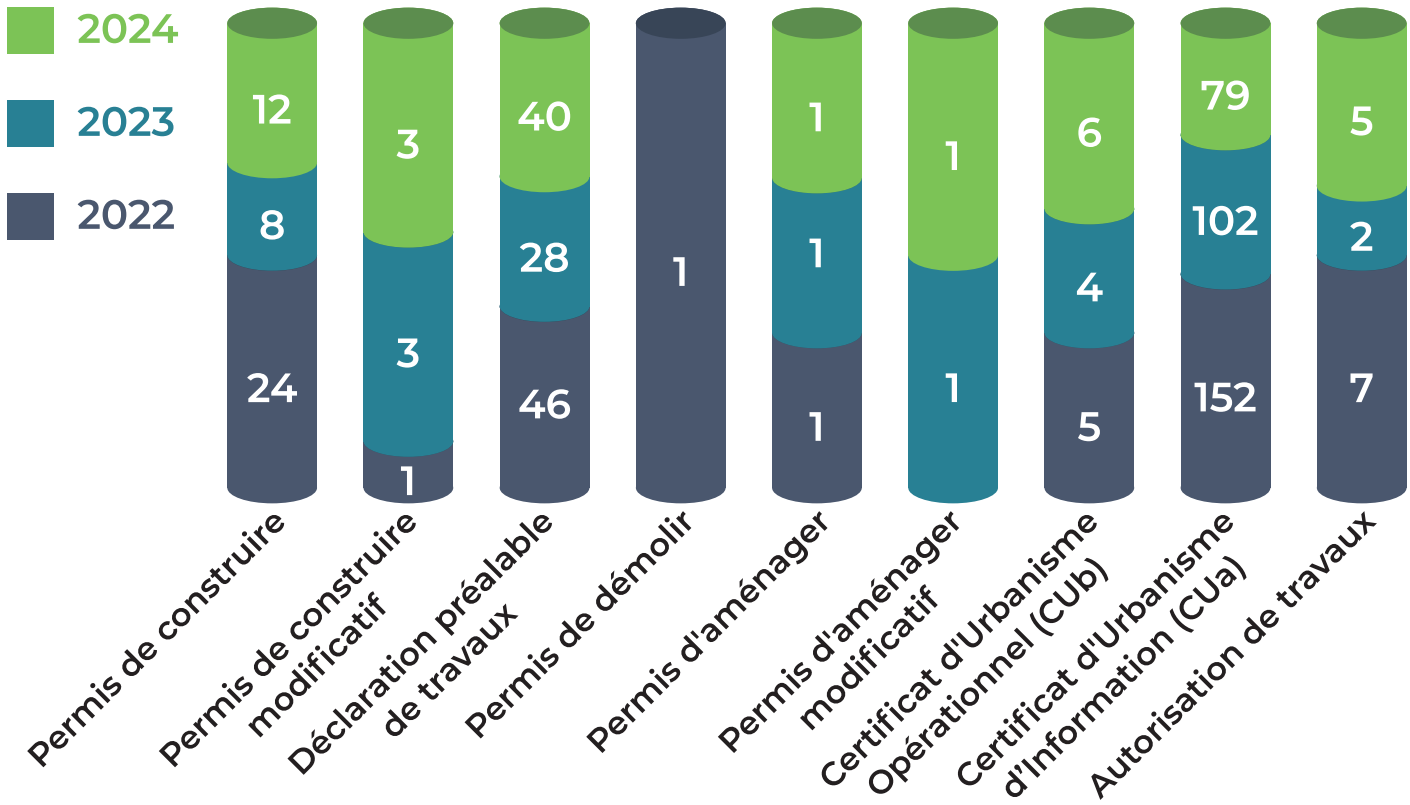

**Pascale DUBOEUF**
1e ADJOINTE

Administration générale, finances, urbanisme et gestion du foncier municipal

# VIE SCOLAIRE ET CULTURE

## Ecole :

**Projet végétalisation des cours d'école**
L'atelier d'études " Détours " a été recruté pour mener toutes les investigations possibles inhérentes à la conception de cours végétalisées dans le groupe scolaire de St Ours.
Ce projet ambitionne un " mieux-vivre " considérable pour les enfants et les encadrants lors des temps en extérieur. Afin de réfléchir au mieux à l'aménagement d'une cour idéale, parents, enseignantes, agents du périscolaire, enfants, élus, agents techniques ont travaillé ensemble lors de 3 ateliers, conçu des maquettes, imaginé les circulations, jeux, arbres, zones calmes ou de ballons, arbustes, zones d'ombre.
En début d'année 2025, les demandes de subvention et le calcul du budget final permettront de lancer les consultations d'artisans pour démarrer le chantier lors des vacances d'été 2025.

## Périscolaire :

**Jeux :** les jeux pour la garderie ont été en grande partie renouvelés. Pour mémoire, ils servent à la garderie mais également aux enfants lors de l'accueil de loisirs.
**Cantine :** Marielle Glantenet, recrutée dès la rentrée de septembre, en complément d'Athéna et Evelyne a pour mission de mieux organiser ce temps vitaminé qu'est la cantine, de planifier et de gérer les stocks. C'est d'ailleurs pour éviter l'effet " coupe-appétit " et le gaspillage que la distribution d'un fruit du matin a été suspendue.
La municipalité remercie chaleureusement les personnes du CCAS, toujours disposées à venir en soutien, lors d'absences de personnel. Leur amabilité et disponibilité sont évidemment très appréciées. Leur aide est précieuse pour la commune qui ne dispose pas de personnel de réserve.
Par ailleurs, les ATSEM se félicitent d'avoir repris les repas pédagogiques dans de bonnes conditions. Les plus petits mangent sereinement dans une ambiance calme, le repas devient un moment de plaisir et de convivialité.
**Dossier de début d'année pour inscription aux temps périscolaires :** Parents et agents ont apprécié la nouvelle organisation visant à déposer les dossiers en main propre aux agents lors de permanences. Cela a permis des échanges et des prises de contact pour les nouvelles familles. Les horaires évolueront à la prochaine rentrée afin de convenir au plus grand nombre.

## ALSH : accueil de loisirs sans hébergement :

Suite à la rupture de la convention avec l'ALSH de Combrailles, Sioule et Morge en 2022 basé aux Ancizes, la municipalité tente d'aider les familles les mercredis et les vacances scolaires. Mais rien n'est simple.
Un équilibre semblait être atteint entre Pontgibaud les mercredis, et l'UFCV pour les vacances scolaires. Et cela a bien fonctionné de 2023 à 2024.
C'était sans compter l'incendie de l'école de Chapdes à l'été 2024. Il a eu pour conséquence de déplacer les enfants de Chapdes, prioritaires sur leur territoire communautaire, vers Pontgibaud. Il reste donc moins de places pour les enfants de Saint-Ours et des solutions à trouver.
Un nouveau conventionnement est donc signé pour les mercredis avec Combrailles, Sioule et Morge. La municipalité s'engage à transporter les enfants non acceptés à Pontgibaud, aux Ancizes, pour la journée. Les familles en difficulté sont invitées à se signaler auprès de l'équipe périscolaire ou de la mairie.

## Culture :

**Fête de la musique :** la municipalité a participé à hauteur de 3000€ pour l'organisation de la fête de la musique. Les associations Puech Band, comité des fêtes et APE se sont alliées pour élaborer une programmation intéressante pour tous les publics.
**Lecture théâtralisée :** une représentation théâtrale offerte par la municipalité, " Maried'L " a été proposée aux enfants de grande section au CM2, le lundi 25 novembre. Il y est question de différence (la pauvre Maried'L mesurait plus de 2 mètres), de harcèlement, d'isolement. La comédienne Sophie Lannefranque, et le marionnettiste Adrian Giovinnati, ont su aborder ces sujets difficiles dans une représentation tragico-comique, pour le grand plaisir des enfants. Un petit débat permettait à tous de s'exprimer à l'issue du spectacle.

## Programme culturel 2025 :

**Festival Impulsions 2025 :**
" Le malade imaginaire " par la compagnie Citron, à la salle polyvalente le samedi 1er février à Saint-Ours.
**Atelier dessin :**
initiation le 24 mai 2025 de 9h30 à 12h30 avec Sylvie Lebon, à partir de 12 ans. Jauge de 15 personnes. Gratuit, inscription en mairie.
**Atelier d'écriture créative :**
initiation le samedi 4 octobre pour s'amuser avec les mots avec Laurette Conil, à partir de 16 ans. Jauge de 8 personnes. Inscription en mairie.

**Laure CONIL**
5e ADJOINTE
Vie scolaire et culturelle

# ASSOCIATIONS

Après le succès de notre premier forum des associations en 2023, nous avons décidé de renouveler l'événement cette année, le 7 septembre 2024, à la salle polyvalente.
Cette édition a été une belle réussite, avec une participation encore plus importante que l'an passé, tant du côté des associations que des visiteurs. Au total, 17 associations de la commune ont répondu présentes pour faire découvrir leurs activités. Comme en 2023, nous avons tenu à inviter l'ADSB (Association de Don du Sang Bénévole) ainsi que les Restos du Cœur, deux structures essentielles pour notre territoire et qui œuvrent au service de nos habitants.
Ce forum a permis, une nouvelle fois, de réunir un large éventail d'associations qu'elles soient sportives, culturelles ou solidaires. L'objectif principal reste de favoriser les échanges, de mieux se faire connaître et de présenter les actions menées tout au long de l'année, tout en attirant de nouveaux adhérents.
Cette édition s'est révélée particulièrement fructueuse pour plusieurs associations, qui ont enregistré un nombre significatif d'inscriptions grâce à une affluence accrue. Parents et enfants étaient au rendez-vous, témoignant de l'intérêt croissant des habitants pour la vie associative locale.
Les retours des participants ont été unanimement positifs, et nous sommes ravis de constater l'enthousiasme général autour de cet événement.
Nous vous donnons donc rendez-vous pour la prochaine édition du Forum des Associations, qui se tiendra le 6 septembre 2025, de 9h à 12h30, à la salle polyvalente.

**Angélique BONJEAN**
Conseillère déléguée

Communication, vie associative et sportive

**Lucie PAUL**
Conseillère déléguée

Périscolaire, extra-scolaire et vie associative

## Brèves

Comme chaque année, l'entretien des cimetières a été effectué par L'ESAT de Rochefort-Montagne et l'équipe municipale.

Réalisation 2024

Réalisation

Installation de grillage rigide

Terrain de pétanque

Court de tennis

# TRANSITION ENERGÉTIQUE

Anciennement le SIEG63, le Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63) est un service public des énergies du Puy-de-Dôme. C'est un syndicat mixte constitué de communes et d'intercommunalités du département. Le syndicat a pour vocation de répondre aux besoins des territoires en particulier en matière d'éclairage public et d'agir pour la transition énergétique.
Un audit sur le patrimoine énergétique de la collectivité a été réalisé par TE63 en juillet 2024. Vous trouverez ci-après un tableau sur les chiffres-clés du patrimoine de la commune. Sur les graphiques suivants le plan de rénovation du patrimoine d'éclairage public de la commune devant nous permettre de parvenir au respect des réglementations mais aussi d'améliorer la performance énergétique de nos installations.

**Chiffres-clés du patrimoine de la commune :**

| | |
|---|---|
| **593** | **Foyers Lumineux** (Hors mise en valeur et équipements sportifs) |
| **60 kW** | **Puissance totale *** * base SIG |
| **100 W** | **Puissance moyenne par foyer lumineux** |
| **28** | **Commande d'éclairage public** |

Durée annuelle du temps moyen de fonctionnement d'allumage de l'éclairage public dans le Puy-de-Dôme

**4 100 heures / an**

**Pour vottre collectivité : 1 200 h / an** (soit 29% / fonctionnement continu)

**Précision de votre fonctionnement :** Coupure nocturne : 22h -6h

**Plan de rénovation énergétique du patrimoine de la commune :**
Les actions préconisées ont été regroupées en 3 programmes de travaux énoncés par ordre de priorité :

**Programme 1 : Respect des normes et réglementations en vigueur**

- P1-1 : Remplacement des sources à vapeur de mercure → Respect de la directive de 2011
- P1-2 : Remplacement des foyers lumineux type " Boule " → Respect de l'arrêté relatif aux nuisance lumineuses
- P1-3 : Remplacement des foyers lumineux vétustes

**Programme 2 : Remplacement des foyers lumineux plastiques**

**Programme 3 : Remplacement ou requalification en LED des foyers lumineux restants → Interdiction de commercialisation des lampes à décharges à partir de 2027**

Avec une estimation de l'évolution de la puissance électrique qui est la suivante :

| | État initial | Évolution suite aux dossiers en cours | Évolution suite aux programmes du plan de rénovation | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | P1-1 | P1-2 | P1-3 | P2 | P3 |
| Puissance totale (W) | 59 580 | 59 580 | 53 980 | 53 060 | 53 063 | 46 334 | 36 140 |
| Puissance moyenne d'une source (W) | 100 | 100 | 91 | 89 | 89 | 78 | 61 |
| % de réduction de puissance | 0 % | 0 % | 9 % | 11 % | 11 % | 22 % | 39 % |

La mise en place de ce programme impliquera de porter une réflexion sur l'utilité de chaque foyer lumineux. Leur nombre pourra probablement être réduit sur certaines zones en fonction de leur localisation et des besoins.

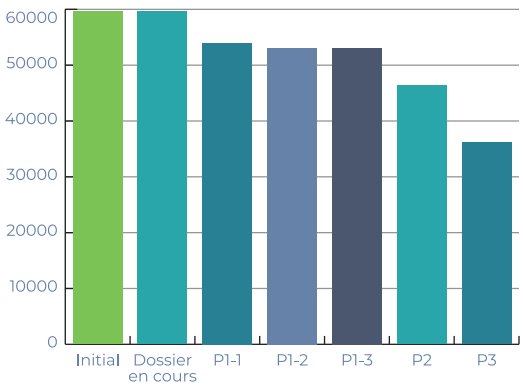

**Romain MURAT**
4e ADJOINT

Habitat, travaux et entretien des bâtiments communaux

# INFORMATIQUE

## Transition numérique : l'importance d'avoir du matériel à jour et sécurisé

L'année 2024 aura été rythmée par le renouvellement d'une partie du parc informatique de la mairie et des écoles afin d'assurer d'une part la sécurité sur le réseau de la commune, mais également de fournir des outils plus performants aux agents ou au personnel des écoles, pour qui l'outil informatique prend de plus en plus d'importance au quotidien.
Cette transition numérique, si elle est importante pour les collectivités, l'est également pour tout un chacun tant la menace des cybercriminels se fait de plus en plus sérieuse.
En 2025, avec l'annonce de la fin du support et des mises à jour faites par Microsoft pour son système d'exploitation Windows 10, le travail consistera à faire la migration de l'ensemble des équipements vers Windows 11.
L'audit, réalisé en interne, a permis de confirmer que la quasi-totalité des équipements seront en mesure de recevoir la mise à jour majeure vers Windows 11, permettant ainsi de ne pas créer de faille de sécurité dans le réseau de la commune en y maintenant des matériels non optimisés.
Cette mise à jour s'accompagnera du renouvellement des points d'accès wifi de la mairie qui permettront une meilleure sécurité là aussi tout en envisageant la mise à disposition du wifi au sein de la salle polyvalente de façon là encore totalement sécurisée et indépendante du réseau de la mairie.

## Le nouveau site Web de la commune : www.mairiesaintourslesroches.fr

A l'heure où consulter un site web pour connaître les horaires d'ouverture de la mairie, consulter les démarches obligatoires pour obtenir un permis de construire, renouveler une carte d'identité ou un passeport, inscrire ses enfants à la cantine, consulter les comptes rendus des conseils municipaux etc... est devenu pour toutes et tous un réflexe, il était temps que le site web de votre commune face peau neuve.
Avec la collaboration précieuse de nos trois secrétaires de mairie, que nous remercions ici, et après avoir reçu différentes offres de projet, nous avons confié le développement de notre nouveau site à l'équipe de Numéria Communication.
Cette société installée à Romagnat a, par son écoute, sa disponibilité et ses conseils, bref son professionnalisme, su parfaitement cerner les souhaits de l'équipe projet de la mairie (secrétaires et élus) pour vous offrir ce nouvel espace qui se veut plus moderne et plus optimisé pour qu'il puisse être administré et mis à jour plus facilement par les secrétaires.
Toute l'équipe municipale espère que ce nouveau site vous plait...

## Panneau numérique

En raison d'un contentieux datant de juillet 2021 avec la société Toshiba, qui était liée à la commune par un contrat de location pour les deux photocopieurs installés à l'école et à la mairie et qui avait été dénoncée, par l'ancien maire Alain Caze alors que ce dernier n'était pas arrivé à terme, il a finalement été trouvé conjointement une solution à l'amiable, durant l'été 2024.
En effet pour régler ce litige qui durait depuis trois années, il a été convenu, plutôt que de régler des indemnités de résiliation sans contrepartie, que cette somme profite à l'acquisition d'un nouvel équipement par la commune et qu'il soit profitable à tous.
Le choix s'est donc porté sur l'achat d'un écran numérique pour une valeur de 27 924 € TTC. La créance devant être recouvrée par la société Toshiba depuis 2021 étant d'une somme de 19 207, 55 € TTC, la commune a donc déboursé un montant complémentaire de 8 716, 55 € TTC, permettant ainsi à celle-ci de régler une dette, reliquat du précédent mandat, tout en réalisant une acquisition à destination de l'information des administrés.
L'affichage dynamique de plus en plus répandu dans les villes et villages par les collectivités permet de donner de la visibilité à des événements, mais aussi et surtout, d'offrir aux usagers de sélectionner l'information qui leur convient sur la vie de la Cité, en particulier en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.
L'usage de l'écran tactile est simple et intuitif. C'est donc un outil qui permettra l'amélioration de la qualité du service rendu au public, tout en favorisant l'accessibilité aux services publics et l'inclusion numérique par une expérience usagers adaptée à tous.

**Philippe BEUNIER**
Conseiller délégué
Numérique et informatique

# Les sections de commune

La section de commune est une personne morale de droit public, seule titulaire du droit de propriété sur les biens sectionaux, à la différence de ses membres qui ne disposent que du droit de jouissance et non de la qualité de propriétaires indivisaires. C'est un établissement public qui a vocation à assurer la gestion patrimoniale des biens de section.

“ Constitue une section de commune toute partie d'une commune possédant à titre permanent et exclusif des biens ou des droits distincts de ceux de la commune ” (article L.2411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Les biens de section sont constitués de terrains ou bâtiments, fours, lavoirs appartenant collectivement aux habitants d'un ou plusieurs villages.
L'origine de cette propriété collective remonte à l'époque gallo-romaine. Au cours du moyen-âge, les villageois étaient très attachés à ces terres qui permettaient aux plus modestes de faire pacager leurs animaux et d'en tirer du bois de chauffage.
La Révolution française va reconnaître ce type de propriété collective à côté de la propriété privée. En remplacement des anciennes paroisses, l'assemblée constituante crée les municipalités en décembre 1789 et en 1793, la convention officialise l'existence des sections de communes, avec des règles de tradition souvent orales qui définissent le ou les hameaux qui constituent les sections.
Le cadastre napoléonien viendra constater l'existence des biens de section désignés sur les matrices cadastrales.
Après la deuxième guerre mondiale, avec la modernisation et l'évolution des pratiques agricoles, les biens sectionaux vont perdre leur vocation ancestrale d'usage collectif au profit d'une mise en valeur beaucoup plus individualisée (locations à titre individuel).

La notion de membre d'une section se substitue à celle d'ayant-droit.

“ Sont membres de la section de commune les habitants ayant leur domicile réel et fixe sur son territoire ” (article L.2411-1 du CGCT).

Il faut entendre par domicile réel et fixe la résidence principale par opposition à la notion de résidence secondaire. Un habitant domicilié à titre principal sur le territoire de la section sans être propriétaire de son domicile pourra être membre de la section. Une personne physique ne peut-être membre que d'une seule section.
En règle générale, la gestion d'une section relève de la compétence du conseil municipal et du maire de la commune de rattachement. Elle peut relever de la compétence d'une commission syndicale si les conditions légales de sa constitution sont réunies. La réforme du régime juridique des sections a restreint ces conditions fixant le montant minimum des ressources à 2 000€ de revenu cadastral et le nombre des électeurs, c'est-à-dire les membres de la section inscrits sur les listes électorales sont portés à 20.
La demande de constitution ou de renouvellement de la commission syndicale se fait à l'initiative de la moitié des électeurs de la section ou du conseil municipal dans les six mois suivant le renouvellement des conseils municipaux.

Il existe 4082 sections sur le département du Puy-de-Dôme, la commune de Saint-Ours les Roches en compte 14.
La section de Bosloup-les Roches-la Courteix-Chausselle
La section de Beauloup
La section de Chauselles
La section de Fougères
La section de la Courteix
La section de la Gravière
La section du Bouchet
La section du Vauriat
La section de Peschadoire
La section de St Ours
La section de Villelongue
La section de Beauregard
La section des Fontêtes
La section du Corail

Une seule section, celle des Fontêtes, est gérée par une commission syndicale qui se compose de 4 membres élus plus le maire de la commune qui en est membre de droit.

*Photo du berger au Puy des Goutes 1846*
*Photo personnelle de Pascale DUBOEUF*

## LA SECTION DES FONTÊTES

L’échéance du bail actuel du Volcan de Lemptegy a centralisé toute notre énergie en 2024 ainsi que sur ce début d’année 2025.
Cette location, qui est la principale source de revenus de la Section et plus largement la principale contribution directe de l’activité touristique de la SARL Volcan de Lemptegy à la municipalité de Saint-Ours, arrive à échéance fin 2026. Caduque sur la forme et méritant une revalorisation sur le fond, il était nécessaire de dénoncer ce bail avant fin 2024 afin d’envisager un avenir sur des bases saines. Grace à l’appui d’un cabinet d’experts et d’une mobilisation de la commission syndicale et du conseil municipal, cette dénonciation a été réalisée dans les temps et a été accompagnée d’une nouvelle proposition de bail, pertinente juridiquement et mieux équilibrée entre les 2 parties. Forts de cette base de discussion, nous espérons aboutir rapidement à un accord avec la SARL Volcan de Lemptegy, ce qui préserverait à la fois l’avenir de l’entreprise et les intérêts de la collectivité.
2025 sera aussi l’occasion pour la section de renouer avec la pratique de l’affouage. Une consultation auprès des habitants des Fontêtes va avoir lieu prochainement pour juger de l’intérêt et de l’opportunité de lancer cette opération, en visant une mise en œuvre effective pour l’hiver prochain. Par ailleurs, les démarches pour la restauration du Château d’Eau et de la maison du village sont engagées. Et enfin, l’organisation d’un événement convivial, sous l’impulsion des habitants les plus motivés, fera également partie des projets festifs de l’été.

# L'organisation municipale en 2025

**MAIRE**

**Conseillers municipaux**

**Secrétaire général**

**Services administratifs**

Gestionnaire budgétaire et comptable
- Adjoint admistritatif principal 1ère classe

Accueil
Gestion administrative
Coordination des élus et services
- Adjoint admistritatif
- Adjoint admistritatif contractuel

**Services techniques**

Agents techniques polyvalents en milieu rural, suivi des bâtiments, gestion et entretien de l'espace public
- Responsable services techniques Technicien territorial
- Agent de maîtrise
- Adjoint technique principal 1ère classe
- Adjoint technique principal 1ère classe
- Adjoint technique

**Vie scolaire, enfance, jeunesse et éducation**

**Entretien des locaux**
- Agent d'entretien Adjoint technique principal 2ème classe
- Agent d'entretien
- Agent contractuel

**Services scolaires**

ATSEM
- Coordinatrice ensemble service scolaire ATSEM principal 1ère classe
- ATSEM principal 2ème classe
- ATSEM contractuel
- Apprenti

Animations périscolaires
- Agent d'animation contractuel
- Agent d'animation contractuel
- Adjoint technique principal 1ère classe

Restauration et entretien
- Référente restauration scolaire Contractuelle
- Agent de restauration Adjoint technique principal 2ème classe
- Agent de restauration Adjoint technique principal 2ème classe

Réalisation 2024

## Installation de buts de foot pour les enfants

# La bibliothèque

La bibliothèque :

- accueille les enfants de l'école de Saint-Ours de la Petite Section au CM2 toutes les semaines et les enfants de la crèche ;
- effectue aussi des lectures à la maison de retraite.

## Heures d'ouverture :

- lundi de 9h à 12h
- jeudi de 14h à 18h
- vendredi de 14h à 16h30 (sauf vacances scolaires)
- 1er samedi du mois de 10h à 12h

Inscription gratuite (enfants et adultes).

## Contact :

- bib.stours@rlv.eu
- tél : 04 63 79 47 11
- reseaubibliotheques@rlv.eu
- tél : 04 73 64 63 00

## Animations 2024 :

- conteuse pour les maternelles,
- ateliers informatique avec RLV,
- après- midi " la vache carrée ", jeux pour les enfants.

## Animations 2025 :

- " expo " dans tous les sens invitation à la découverte d'une création multisensorielle,
- ateliers informatique avec rlv (sur inscription) : les 17 et 31 janvier, le 21 février, les 7 et 20 mars,
- après-midi jeux pour les enfants : le 15 ou 16 novembre.

**La bibliothèque remercie les personnes ayant fait don de leurs livres.**

# L'école primaire

Maternelle : 04 73 88 79 56 / Primaire : 04 73 88 92 63

## LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Dans la cadre de la démarche " Notre École, faisons la ensemble ", proposée par le Ministère de l'Education Nationale, les projets suivants ont été financés :

- Dispositif Ecole au Dehors (2 classes),
- Projet Découvrons nos Puys (2 classes),
- Ateliers de cercles d'enfants conteurs (toutes les classes),
- Projet Ferme avec l'intervention de La Ferme de Marinette (2 classes).

Elèves dans les grottes de Clierzou

Interventions pédagogiques d'animateurs professionnels en éducation à l'environnement et au développement durable, dispositif financé par RLV : le changement climatique (2 classes), Etang Grand (2 classes).
Interventions pédagogiques d'une animatrice du SYDEM sur la prévention des déchets.
Cycle piscine (élèves de CP à CM1).
Jardinage (élèves de maternelle).
Poursuite du travail de découverte et de l'aménagement de la zone humide dans le cadre de la démarche d'Aire Terrestre Educative, visite du site de Lespinasse et participation à un récital organisé par l'association Souvenir de Lespinasse (élèves de CM).
Sortie scolaire au Château de Murol et au lac Chambon (3 classes).
Rencontre et partage avec les résidents de la maison de retraite (5 classes).
Spectacle chorale en juin 2024.

## LES EFFECTIFS EN DÉCEMBRE 2024

**143 élèves**
PS : 13 / MS : 27 / GS : 16
CP : 20 / CE1 : 22 / CE2 : 20
CM1 : 11 / CM2 : 14

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**Peggy Monnet et Delphine Maire** (ATSEM), classe de PS-MS
**Laure Guitter et Emilie Mucha** (ATSEM), classe de MS
**Delphine Jourdes et Fernanda de Barros** (ATSEM), classe de GS
**Martine Daoudal**, classe de CP
**Marie-Hélène Vialette**, classe de CE1
**Charlène Fournier et Evelyse Chanteranne**, classe de CE2
**Sonia Thiriet (directrice) et Lorraine Bezy**, classe de CM1-CM2
**Christine Baptista, Cécile Genebrier, Amandine Leyrat et Christelle Midi,** AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)
**Isabelle Schall**, enseignante chargée de l'aide pédagogique aux élèves en difficulté scolaire
**Sandrine Moreira**, psychologue scolaire
**Isabelle Deschamps**, enseignante à l'Ecole Itinérante du Socle Commun
**Dr. Pascal**, médecin scolaire rattachée au Centre Médico-Sociale de Riom
**Charlotte Bruges**, infirmière scolaire
**Pascale Hotier-Kieffer**, intervenante en musique de Riom Limagne et Volcans
**Benoit Lacaze**, intervenant en EPS de Riom Limagne et Volcans
**Lola Carvalho Da Cruz**, en apprentissage (préparation du CAP AEPE Accompagnement Educatif Petite Enfance)

## QUELQUES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 :

- Dispositif Maternelle au Cinéma (élèves de maternelle).
- Jardinage (élèves de maternelle).
- Cycle piscine (élèves de CP et CE1).
- Interventions pédagogiques d'animateurs professionnels en éducation à l'environnement et au développement durable, dispositif financé par RLV sur des thématiques variées (toutes les classes).
- Interventions pédagogiques d'une animatrice du SYDEM sur la prévention des déchets (à partir de la GS).
- Conte musical (à partir de la GS).
- Apprendre à Porter Secours avec les pompiers de Saint-Ours (toutes les classes).
- Rencontre et partage avec les résidents de la maison de retraite (toutes les classes).
- Sortie à l'Ecole des Sciences (élèves d'élémentaire).
- Classe découverte à Taussat en Gironde (élèves de CE2 et CM).
- Poursuite du travail autour de la zone humide : dimension scientifique avec Stéphanie Brasi du CPIE et artistique avec Frédérique Lacroix Damas, sculptrice, financement OFB (toutes les classes).

**Bilan après la marche 0 déchets**

# Vie pratique et actions citoyennes dans notre Commune

Notre commune met tout en œuvre pour assurer le bien-être de ses habitants en facilitant l'accès aux services essentiels et en encourageant les actions citoyennes. Voici quelques points clés à connaître pour mieux vivre ensemble et agir efficacement en cas de besoin.

## SIGNALER UNE PANNE DE LAMPADAIRE

L'éclairage public est essentiel pour garantir la sécurité de tous. Si vous constatez un lampadaire en panne, vous pouvez le signaler directement auprès des services municipaux en contactant la mairie par téléphone.
Veillez à fournir une adresse précise ainsi que la date de la panne, en précisant l'état du lampadaire (clignotant ou totalement éteint).

## PROBLÈMES DE CÂBLE À TERRE (TÉLÉPHONE, ÉLECTRICITÉ...)

Si vous remarquez qu'un arbre risque d'endommager une ligne électrique ou qu'un câble est tombé au sol, prenez des photos sous différents angles, en incluant l'environnement. Ne touchez à rien. En cas d'accident impliquant un tiers, relevez ses coordonnées. Prévenez sans tarder la mairie, qui transmettra l'information aux autorités compétentes, en précisant l'adresse exacte.

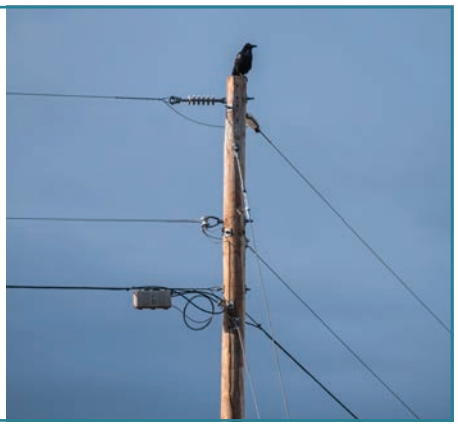

## AFFICHAGE DES NOMS ET NUMÉROS SUR LES BOÎTES AUX LETTRES

Pour garantir une distribution efficace du courrier, il est essentiel que vos nom et prénom figurent clairement sur votre boîte aux lettres. Cela facilite le travail du facteur ainsi que celui des membres de notre commune.
De plus, votre numéro de domicile doit être visible de tous. **Si vous ne disposez pas encore d'un numéro, nous vous invitons à contacter la mairie, qui se chargera de vous fournir une plaque adaptée.**

## SANTÉ : QUI APPELER EN CAS D'URGENCE ?

Avant de vous déplacer aux urgences, appeler le 15 ou le 114 pour les personnes malentendantes. Les centres 15 apportent une réponse 24h/24 et 7j/7 à toute demande de soins urgents ou non programmés.

**Ensemble, contribuons à une commune plus sûre et plus agréable en restant informés et en adoptant les bons réflexes citoyens !**

# L'action sociale

## LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

### Sa mission première

Le CCAS consiste à accompagner les Ursiniens pour des aides à la personne, pour un accompagnement social et pour une orientation vers les professionnels ou des associations correspondants.
Sur le site communal " CCAS ", vous trouverez toutes les informations sur les numéros d'aide et d'écoute.

### Ses missions annexes

- L'organisation des collectes de dons de sang :
  - Pour 2024 :
    - Collecte du 8 février : 69 dons
    - Collecte du 6 septembre : 59 dons
  - Pour 2025 : les prélèvements sont prévus le 4 février et le 2 septembre
- L'organisation du repas des aînés :

Le 12 octobre, 130 convives, ont partagé le repas offert par la mairie et le CCAS. Chacun a pu apprécier le menu proposé par l'équipe " Solignat " traiteur à Chanat-la-Mouteyre.
A la fin du repas, l'humoriste Marie Chantal a eu à cœur de partager son énergie débordante, dans des sketchs hilarants et interactifs.
Ce moment convivial, privilégiant les rencontres entre habitants des différents villages, aura lieu le samedi 11 octobre 2025, à la salle polyvalente.

- L'organisation des paniers et la distribution :

Les 180 personnes absentes au repas ont reçu, de la mairie et du CCAS, un panier, celui-ci, accompagné des vœux du conseil municipal.
Les membres du CCAS et de la municipalité sont allés livrer ces paniers à chaque personne.

- Visite à la maison de retraite " Les Roches " :

En ce début d'année, un kalanchoé, accompagné des vœux de la municipalité, a été offert aux 45 résidents de la maison de retraite.

### PLAN CANICULE :

Dans le cadre du plan canicule, un registre des personnes fragiles isolées est tenu en mairie afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles et si besoin apporter conseils et assistance. **Les inscriptions se font tout au long de l'année à leur demande ou à la requête d'un tiers.**

### Mutuelle communale JUST :

Depuis sa mise en place, environ 20 contrats ont été ouverts. Ils peuvent être souscrits pour une ou plusieurs personnes d'un même foyer.

**Marie-Andrée BERKES**
3e ADJOINTE

Eau et assainissement, action sociale et vie associative

Réalisation 2024

## Réalisation

Travaux au village de Villelongue

Aménagement autour des fontaines et four.

Suite aux travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, la municipalité redonne vie au village en faisant un réaménagement des voies de circulation et la pose de bordures et de caniveaux.

# LE CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

## > Qui sommes-nous ?

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Riom Limagne et Volcans (RLV) est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique sociale intercommunale.

Il propose les services suivants :

- Aide à domicile
- Soins à domicile
- Portage de repas à domicile

sur les 31 communes de Riom Limagne et Volcans, et par convention sur 12 communes de Plaine Limagne.

- Un EHPAD territorial situé 8 rue du Moulin à Ennezat est ouvert à l'ensemble des résidents du territoire.

Contact : 04 73 63 81 64
ehpad.lebosquet@cias.rlv.eu

Le CIAS est né de la fusion de 3 intercommunalités, et du regroupement du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Riom-Limagne et du service d'aide à domicile de RLV, pour proposer un accès et une gamme de services à tous les habitants du territoire.

## > Contactez-nous pour plus d'informations !

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL**
DE RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

**ACCUEIL DU PUBLIC**
1 rue Jean Ferrat 63720 ENNEZAT
04 73 63 81 34
contact@cias.rlv.eu
du lundi au vendredi de 8h à 17h30

**EHPAD « DR REYNAUD »**
8 rue du Moulin 63720 Ennezat
04 73 63 81 64
ehpad.lebosquet@cias.rlv.eu
Lundi au vendredi : 8h30 à 16h30

**PERMANENCES**

**À Riom : 5 mail Jost Pasquier**
Lundi de 8h30 à 12h
Vendredi de 9h à 12h30

**À Aigueperse : 158 Grande Rue**
Jeudi de 9h15 à 12h30

**À St-Ours-les-Roches : Place de la Mairie**
3ème lundi du mois : 12h30 à 14h

**À Volvic : 1 place de la Résistance**
3ème lundi du mois : 14h30 à 17h

Autorisé par l'ARS le 02/01/2019 : arrêté N° 2019-14-0010
Autorisé par le Conseil départemental le 11/11/2018
N° Agrément : SAP 200029304
Adhérent UNA Nationale et Départementale
N°SIRET :200 029 304 00017

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

## Une cellule Alzheimer créée

Depuis septembre 2024, une équipe spécialisée Alzheimer propose différents services aux habitants du territoire. Pour toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, des séances de soins, de réhabilitation et d'accompagnement à domicile seront mises en place. L'équipe spécialisée Alzheimer est une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmières coordinatrices, ergothérapeutes, psychomotriciennes et assistants de soins en gérontologie.

## > Nos services et les secteurs d'intervention

**De quels services pouvez-vous bénéficier selon votre lieu de résidence ?**

- Aide à domicile
- Soins à domicile *secteur défini par l'ARS*
- Portage de repas
- **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) du Dr Reynaud**
  Les résidents de l'ensemble du territoire peuvent prétendre à ce service.

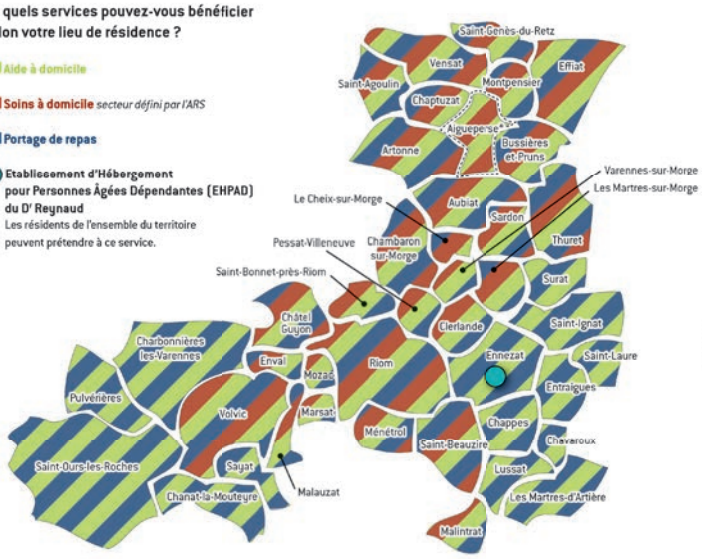


**AIDE À DOMICILE**
Intervention 7/7

**Quels services ?**
- Accompagnement extérieur
- Entretien du logement
- Entretien du linge
- Courses
- Préparation des repas
- Aide à la prise des repas
- Aide à la toilette
- Aide aux transferts
- Compagnie
- Stimulation
- Surveillance
- Loisirs

**Pour qui ?**
- Personnes âgées, handicapées, en convalescence
- Particuliers

SPASAD*

*Coordination aide à domicile / soins

**SOINS À DOMICILE**
Sur prescription médicale uniquement
Places limitées à 63

**Pour qui ?**
- Personnes de plus de 60 ans ou personnes handicapées de moins de 60 ans

**PORTAGE DE REPAS**
Livraison à domicile en liaison froide 7j/7. Repas du soir livré si commande repas du midi.

**Pour qui ?**
- Tout public

**EHPAD DU Dr REYNAUD**
Hébergement de personnes âgées dépendantes.
- 79 lits et 3 lits temporaires
- Unité de vie protégée d'une capacité de 15 personnes

** Aigueperse : portage de repas assuré par la commune (04 73 63 60 34)*

# L'ADIL

adil du Puy-de-Dôme

*Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?*
*Réparations locatives, qui doit payer ?*
*Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?*
*Mon logement est-il décent ?*
*J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?*
*J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?*
*J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?*

***Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !***

**Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits**

**04 73 42 30 75** **www.adil63.org**

## ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

adil Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme

## PERMANENCES JURIDIQUES 2024

**(sauf juillet août)**

| Territoire | Lieu(x) de permanence | Jour | Durée |
|---|---|---|---|
| ***Agglo Pays d'Issoire*** | Issoire – 20 rue de la Liberté (France Services *Ardes, Brassac, Champeix, Sauxillanges* en visio) | 1er jeudi | 9h00 à 12h30<br>13h30 à 17h |
| ***Ambert Livradois Forez*** | Ambert – 3 rue de Goye | 4e mercredi | 10h à 12h<br>13h à 16h |
| ***Billom Communauté*** | Billom mois pairs<br>France Services - avenue de la République<br>Vertaizon mois impairs - Mairie | 4e jeudi | 9h à 12h |
| ***Chavanon Combrailles et Volcans*** | Pontgibaud – 5 rue du Frère Genestier (France Services *Bourg-Lastic, Giat, Pontaumur* en visio) | 3e mardi | 9h30 à 12h30<br>13h30 à 16h30 |
| ***Clermont Auvergne Métropole*** | Cournon – 15 impasse des Dômes | 2e et 4e vendredi | 9h à 12h |
| | Tribunal judiciaire – 16 place de l'Etoile | Chaque jeudi | 9h à 12h |
| ***Entre Dore et Allier*** | Lezoux – France Services - rue Sarsina | 3e vendredi | 9h à 12h |
| ***Massif du Sancy*** | Besse-et-St-Anastaise mois pairs<br>13 rue Notre-Dame<br>Le Mont-Dore mois impairs<br>4 boulevard Mirabeau | 2e mercredi | 9h30 à 12h30<br>13h30 à 16h30 |
| ***Mond'Arverne*** | La Roche-Blanche mois pairs – Mairie<br>Vic-le-Comte mois impairs<br>France Services – parvis de l'Hôtel de Ville | 2e jeudi | 9h à 12h |
| ***Pays de Saint-Eloy*** | Saint-Eloy-les-Mines<br>La Lanterne - rue du Puits St Joseph<br>(France Services *St Gervais d'A.* en visio) | 2e mardi | 9h30 à 12h30<br>13h30 à 16h |
| ***Plaine Limagne*** | Aigueperse mois impairs – 158 Gd Rue<br>Luzillat mois pairs<br>France Services - route de Vendègre | 3e mercredi | 9h30 à 12h<br>13h à 16h30 |
| ***Riom Limagne et Volcans*** | Riom – 8 rue Grégoire de Tours – Bât. B | 1er et 3e mercredi | 9h à 12h |
| ***Thiers Dore et Montagne*** | Thiers – 12 rue Barante | 1er et 3e vendredi | 14h à 17h |

Pour en savoir plus : 04 73 42 30 75 ou **www.adil63.org**

Réalisation 2024

# Réalisation

**Travaux d'aménagement pour la traversée de La Charbonnière et de Charlon. Profitant des travaux d'aménagement prévus par le département et la commune pour la traversée, Sioule et Morge a déplacé la conduite d'eau principale hors des parcelles privées. Ainsi l'ensemble des branchements individuels depuis le domaine public a été rénové.**

# LES RESTOS DU COEUR

La 40e campagne des Restos du Cœur a débuté le 18 novembre 2024. Elle succède à une année difficile. Nous avons, face à la crise, dû prendre des mesures de restriction. Nous avons dû refuser du monde et réduire nos dotations.
Face à cette crise, différentes mesures ont été prises par les Restos du Cœur pour faire des économies. Elles ont permis, et continue de permettre, de consolider l'association. Mais c'est aussi grâce à l'immense élan de générosité qu'a suscité notre appel, que nous pouvons envisager l'avenir avec résolution. Ainsi, cette campagne va nous permettre d'accueillir plus de monde grâce à un barème plus favorable et par ailleurs, les dotations alimentaires vont légèrement être augmentées.

Pour info, de novembre 2023 à novembre 2024 nous avons accueillis 175 personnes et servis 35 000 repas distribués sous forme de colis.
Face à la précarité, malheureusement en constante augmentation l'implication des citoyens de notre pays dans les Restos du Coeur, que ce soit sous la forme de dons ou d'un travail bénévole, s'avère de plus en plus nécessaire. C'est pourquoi nous remercions la municipalité de Saint-Ours d'avoir invité le Centre de Pontgibaud à participer au forum des associations du 7 septembre 2024, nous donnant ainsi l'occasion de présenter nos actions et de recruter également quelques bénévoles potentiels. Nous tenons également à remercier les responsables de la Bibliothèque de Saint-Ours qui ont fait un don important en produits d'hygiène pour adultes, achetés grâce au produit de la vente de livres. Il faut de même souligner la générosité des Ursiniennes et Ursiniens qui n'hésitent pas à partager régulièrement avec les bénéficiaires des Restos du Cœur, le fruit de leur travail de leurs jardins potagers. Enfin, grâce à une convention signée avec la Municipalité de Saint-Ours, les Restos du Cœur peuvent désormais collecter les aliments (produits laitiers, fruits, etc.) non consommés au cours des repas proposés à la cantine aux enfants de l'école primaire. Depuis septembre 2024, 159 kgs de fruits, produits laitiers etc... ont été remis aux restos du cœur de Pontgibaud.
Votre soutien est plus qu'apprécié. Nous comptons toujours sur vous !
Toute l'équipe " restos du cœur " vous remercie et vous souhaite une bonne année 2025.

**La responsable, Joëlle Bourdarot.**

# ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES (ADSB) DU SECTEUR DE PONTGIBAUD

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles a son siège à la mairie de PONTGIBAUD.
Elle est responsable de plusieurs communes.
Points de collecte : SAINT-OURS, PONTGIBAUD, PULVERIERES, LA GOUTELLE, CHAPDES-BEAUFORT, BROMONT (Voir planning ci-joint).
Nous sommes tous bénévoles et très actifs. Nous avons des membres dans toutes les communes :
ST-PIERRE-LE-CHASTEL, CISTERNES - LA-FORET, MONTFERMY, ST JACQUES D'AMBUR sont les lieux où il n'y a pas de collectes. Elles sont mises à contribution pour les réunions et les assemblées générales.
Le don du sang reste une valeur essentielle d'entraide humaine qu'il faut toujours valoriser et promouvoir dans un souci d'équité.
Les équipes de l'EFS (Établissement Français du Sang) et de bénévoles vous attendent de préférence en prenant rendez-vous sur le site : dondesang.ets.sante.fr OU par TEL : 04 73 15 20 20, ceci afin de fluidifier et réduire le temps d'attente. Mais vous pouvez, sans aucun souci, venir tendre votre bras sans rendez-vous.
Nous travaillons en collaboration avec les mairies, l'EFS et l'Union Départementale (UD63), en vue d'améliorer les collectes de sang, la promotion et les collations.
Nous remercions les municipalités pour le soutien et l'aide apportés dans les différentes actions que nous menons (mise à disposition des salles communales, communication sur les collectes du secteur, présence des élus en différentes occasions etc...)
Pour promouvoir le don de sang, nous organisons une randonnée pédestre tous les ans, au printemps, appelée RANDO'SANG, et nous changeons de commune tous les ans !
En 2025, elle aura lieu à LA GOUTELLE le dimanche 4 MAI le MATIN, où vous pourrez découvrir les petits sentiers, la chaine des Puys, le calvaire du MONTÖT, des points de vue magnifiques sur notre belle région !
L'assemblée générale 2025 a eu lieu à PONTGIBAUD à 19h30 à la salle HENRI VIDAL, le vendredi 31 janvier.

## Collecte de Sang 2025

**SAINT-OURS**
Salle polyvalente : 16h30 -19h30
Mardis 4 février et 2 septembre

**PONTGIBAUD**
Salle Henri Vidal : 15h30 – 19h
Lundis 7 avril et 24 novembre

**BROMONT-LAMOTHE**
Salle Jacques Gripel : 16h – 19h
Mercredi 11 juin

**PULVÉRIÈRES**
Salle des fêtes : 16h – 19h
Lundi 30 juin

**LA GOUTELLE**
Salle polyvalente : 16h – 19h
Jeudi 28 août

**CHAPDES-BEAUFORT**
Salle Saint-Joseph : 16h – 19h
Jeudi 28 octobre

# État civil 2024

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

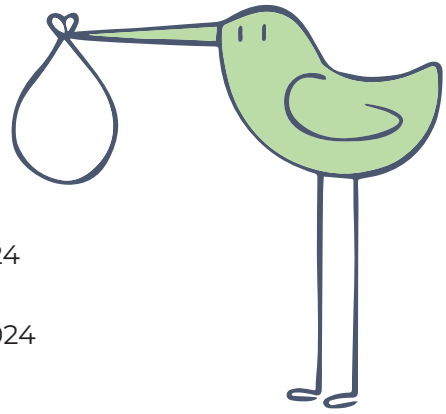

## NAISSANCES

- MARGOT Jules – 17/01/2024
- LACROIX Romane – 05/02/2024
- BOURRAT Théo – 22/02/2024
- GIRAUDON Agathe – 14/04/2024
- COHADON Paul – 06/05/2024
- JOLBIT Elia – 01/09/2024
- QUINSAT Lya – 20/10/2024
- LAURENT Maëlys – 11/10/2024
- FOUSSARD Lilaya – 11/11/2024

## MARIAGES

- BAGNARD Loïc et MEKADIM Leïla le 20/07/2024
- ROUSSEAUX Frédéric et PELLE Adeline le 10/08/2024

## DÉCÈS

- LANGLAIS Marie épouse FAURE – 09/02/2024
- LABROUSSE Jean – 28/02/2024
- WATTEAUX Nicole – 18/04/2024
- BELLOCQ Madeleine épouse SCHOCH – 16/05/2024
- GERMANANGUE Pierrette épouse CHARLETOUX – 02/06/2024
- CHAPUT Gustave – 08/06/2024
- MOREL Paulette épouse MISSONNIER – 08/07/2024
- DEREPPER Madeleine épouse MONIER – 04/09/2024
- GÉRENTE Josette épouse CHASSAGNETTE – 06/09/2024
- ROCHER Jean-Luc – 14/09/2024

# Brèves

Randonnée " Souvenir de Lespinasse " en mémoire du 80e anniversaire de la libération.

# Souvenir de Lespinasse

Depuis 30 ans, l'association Souvenir de Lespinasse fait en sorte qu'on n'oublie pas ce qui s'est passé dans le petit hameau de Lespinasse sur la commune de Pulvérières pendant la deuxième guerre mondiale. C'est là que Émile Coulaudon (colonel Gaspard) a implanté le Poste de Commandement du Premier Corps Franc d'Auvergne au printemps 1943 sur les conseils de Lucien Blanchet valeureux Résistant de Saint-Ours qui sera abattu le 27 juillet 1944 à Pontgibaud. C'est à Lespinasse que furent organisées de nombreuses actions parmi lesquelles les sabotages de l'aciérie des Ancizes afin d'empêcher la livraison d'aciers spéciaux à l'ennemi allemand.

Notre association a contribué à la réhabilitation du site brûlé par les allemands le 1er mars 1944 pour en faire aujourd'hui un véritable lieu de mémoire avec un Espace Mémoire et Résistance.
Souvenir de Lespinasse en partenariat avec les municipalités concernées, organise chaque année plusieurs commémorations dont celles en souvenir des tragiques événements du 27 juillet 1944 à Pontgibaud, Saint-Ours et Chapdes-Beaufort.
A l'initiative de l'UNC de Saint-Ours et en partenariat avec ces trois communes, notre association travaille sur un projet de randonnée sur les traces du maquis Stéphane et des lieux marqués par les événements de ce triste 27 juillet. La première édition de cette randonnée est prévue courant du deuxième semestre 2025.

C'est aussi en l'église de Saint-Ours que nous avons organisé un récital de chanson et poésie le 1er juin dernier avec la participation des élèves de l'école. Forts du succès rencontré, nous prévoyons d'en organiser un deuxième cette année. Mais c'est dans la transmission aux jeunes générations que réside l'essentiel de nos objectifs. Nous recevons chaque année des scolaires sur le site de Lespinasse pour une leçon d'histoire sur le terrain. Le 14 juin dernier nous avons accueilli sur le site les élèves de l'école de Saint-Ours. Après leur avoir raconté l'histoire de la Résistance à Lespinasse et dans le secteur, ils ont participé à un jeu de rôle au cours duquel, après avoir pris chacun et chacune un nom de maquis, ils devaient remplir des missions qui incombaient aux Résistants : renseignements, ravitaillement, balisage d'un terrain de parachutage, sabotage.
Souvenir de Lespinasse se positionne comme une association mémorielle pour faire en sorte qu'on n'oublie pas le rôle de la Résistance locale, les noms qui y sont associés et la façon dont cette page de l'histoire locale s'inscrit dans la grande histoire de France.

**Claude Courtadon,**
**Président de l'association.**
**Contact mail : souvenirdelespinasse@gmail.com**

# Archives

Il y a un peu plus de 100 ans, la commune de Saint-Ours-les-Roches actait la construction de deux monuments aux morts afin d'honorer la mémoire des habitants de la commune et des environs tombés pour la France.
Deux monuments furent ainsi érigés : l'un au centre-bourg de Saint-Ours et l'autre aux Roches, ancienne section de la commune.

Bien que les monuments n'aient été érigés qu'en 1924, l'idée de construire des monuments en hommage aux soldats de la commune morts pour la France avait été évoquée dès le conseil municipal du 16 février 1919.
Lors de cette séance, une somme de 2 000 francs fut votée et intégrée au budget additionnel de 1919 pour l'édification de deux monuments. La répartition des fonds prévoyait 1 200 francs pour un monument situé dans le bourg, face à la porte de l'église côté sud, et 800 francs pour un second monument érigé dans le cimetière de la section des Roches.
Le conseil municipal approuva l'ensemble du projet et le soumit à M. le Préfet, qui valida la délibération le 28 avril 1919.

Ce projet restera en suspens pendant plusieurs années.

À la fin de l'année 1923, la commune a la surprise de recevoir un testament accompagné d'un legs de M. Annet MONNET, destiné à l'édification d'un monument en hommage aux soldats tombés pour la patrie. Lors du conseil municipal du 9 décembre 1923, ce legs d'un montant de 1 000 francs est officiellement accepté par la commune.

Voici les mots qu'il a consignés, dans son testament :

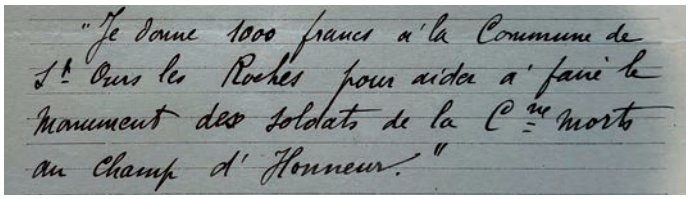
"Je donne 1000 francs à la Commune de St Ours les Roches pour aider à faire le Monument des Soldats de la Cne morts au Champ d'Honneur."

Grâce à ce don, le projet d'érection des monuments reprend vie.
En plus de ce legs, une souscription publique est également lancée pour financer la construction du monument du bourg. Chaque habitant de Saint-Ours, selon ses moyens et sa volonté, y a contribué, permettant ainsi de réunir la somme de 10 810,50 francs.
Répartition par village :

Récapitulation
Ours : 1385f,50
Le Bouchet 770f
Le Vauriat 950f
Corail 1328f
La Gravière 915f
V. Belouque 965f
Beaurégard 829f
Chaulelle 525f
Fougères 570f
Perchadoux 635f
Beauloup 1126f
9795f,50
Legs Monnet 1000
10795f,50
Queuil Antonin 5f
Cot Marie Vve Estier 10f
10810f,50

Report 10810f,50
Chardon 50f
Gaumet Marius et Jacques 50f
10910f,50
Intérêts 524,05
11434f,55
Liste certifiée exacte.
Ours. 1er décembre 1924
Le maire

Lors du conseil municipal du 2 mars 1924, le maire de Saint-Ours, Monsieur Joseph Poux, présente plusieurs éléments :

◆ Les plans du monument aux morts de Saint-Ours (Plan Bourg),

◆ Un accord à l'amiable avec M. Amblard, entrepreneur à Volvic, stipulant que ce dernier prendra en charge l'ensemble des travaux et des fournitures pour un montant total de 17 000 francs, réparti comme suit :
- Fouilles : 300 francs
- Béton : 800 francs
- Pierre brutes (9 m³ environ) : 4 800 francs
- Taille et façonnage : 500 francs
- Transport : 500 francs
- Entourage (grille en fer) : 2 500 francs
- Pose : 500 francs

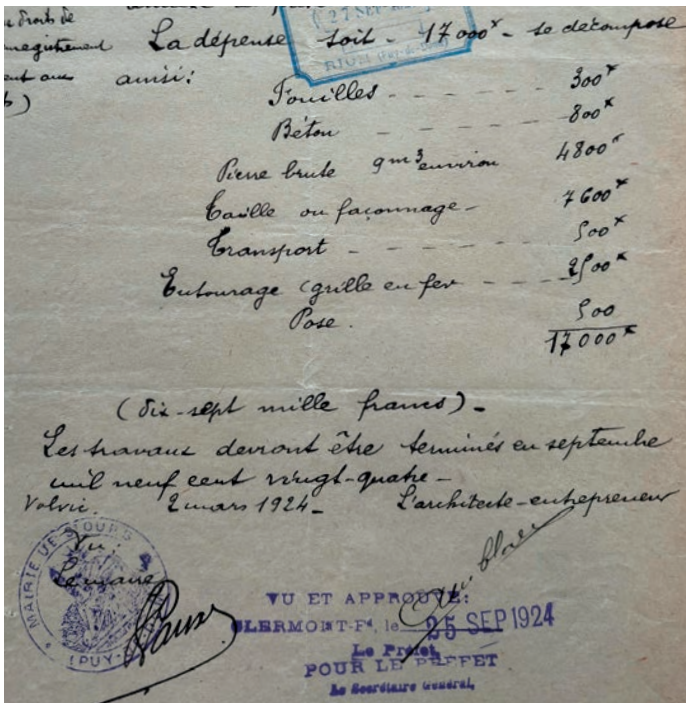
La dépense soit 17 000f se décompose ainsi :
Fouilles 300f
Béton 800f
Pierre brute 9 m³ environ 4800f
Taille ou façonnage 7600f
Transport 500f
Entourage (grille en fer 2500f
Pose 500
17 000f
(Dix-sept mille francs).
Les travaux devront être terminés en septembre mil neuf cent vingt-quatre.
Volvic. 2 mars 1924. L'architecte-entrepreneur
Vu : Le maire
VU ET APPROUVÉ : Clermont-Fd, le 25 SEP 1924
Le Préfet, POUR LE PRÉFET
Le Secrétaire général

Dans le cadre du marché de gré à gré conclu avec cet artisan, il est précisé que le monument sera construit en pierre de Volvic. Son plan inclut un entourage composé d'une grille en fer ou d'un portillon.
Il est également convenu que les inscriptions figureront comme suit : les noms des soldats morts pour la patrie seront gravés en lettres dorées sur des plaques de marbre, de chaque côté du monument. Sur la façade principale, l'inscription portera la mention : " La commune de Saint-Ours à ses morts ".
L'artisan s'engage à achever la réalisation du monument pour le mois de septembre 1924.
Par ailleurs, le conseil municipal a arrêté un budget total de 17 000 francs, réparti de la manière suivante :

- Budget prévisionnel de la commune pour 1924 : 5 000 francs
- Legs de M. Monnet : 1 000 francs
- Montant de la souscription publique (intérêts compris) : 10 329,55 francs
- Budget annuel de la commune : 680,45 francs

L'emplacement de ce monument a été défini à l'issue de plusieurs réunions préalables. Il sera finalement implanté sur un terrain communal, à l'intersection de la route nationale n°141 et du chemin de l'intérêt commun de Saint-Ours.
Le préfet du Puy-de-Dôme approuvera officiellement le projet par arrêté en date du 23 septembre 1924.

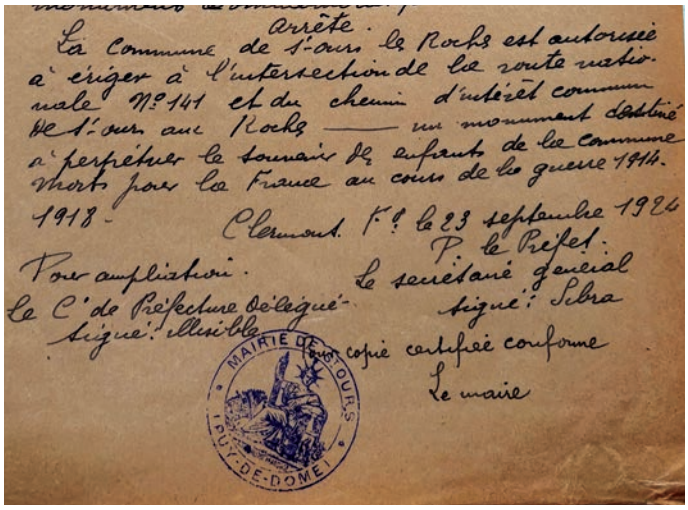
Arrêté. La Commune de St-Ours les Roches est autorisée à ériger à l'intersection de la route nationale N° 141 et du chemin d'intérêt commun de St-Ours aux Roches — un monument destiné à perpétuer le souvenir des enfants de la Commune morts pour la France au cours de la guerre 1914-1918.
Clermont Fd le 23 septembre 1924
P. le Préfet :
Le secrétaire général
signé : Sibra
Pour ampliation.
Le Cte de Préfecture délégué
signé : illisible
MAIRIE DE SAINT OURS PUY-DE-DOME
Copie certifiée conforme
Le maire

Le 1er mars 1925, une commission de réception fut constituée pour examiner le monument aux morts. Elle était composée de M. Étienne Serre, M. Félix Roudaire, M. Baptiste Tournaire, M. François Sudre et M. Michel Barbecot. Après inspection, ces cinq membres ont confirmé que l'édifice était conforme aux attentes et que les travaux avaient été " exécutés selon les conventions faites et avec tout le soin désirable ". Le monument fut ainsi officiellement réceptionné, ouvrant la voie à son paiement final.
Lors du conseil municipal du 5 juillet 1925, une somme de 299,75 francs fut allouée pour l'inauguration, qui eut lieu dans le courant de l'année.

Le monument aux morts de la section des Roches fut érigé parallèlement à celui du bourg au cours de l'année 1924.
Pour sa réalisation, un devis estimatif fut sollicité auprès de M. Chauffour, entrepreneur à Volvic. Le 8 janvier 1924, un devis détaillé fut transmis, décrivant les caractéristiques de l'édifice :

- Un rang de marche de 1,80 m de chaque côté,
- Une base carrée de 1,20 m sur 0,30 m d'épaisseur,
- Un fût carré de 0,85 m de côté et de 0,90 m de hauteur,
- Un chapitaux carré de 1,20 m sur 0,30 m d'épaisseur,
- Un socle de 0,80 m sur 0,18 m d'épaisseur,
- L'ensemble surmonté d'un poilu, drapeau compris, d'une hauteur totale de 2,30 m,
- Les noms des soldats de la section tombés au combat seront gravés sur les côtés du monument.

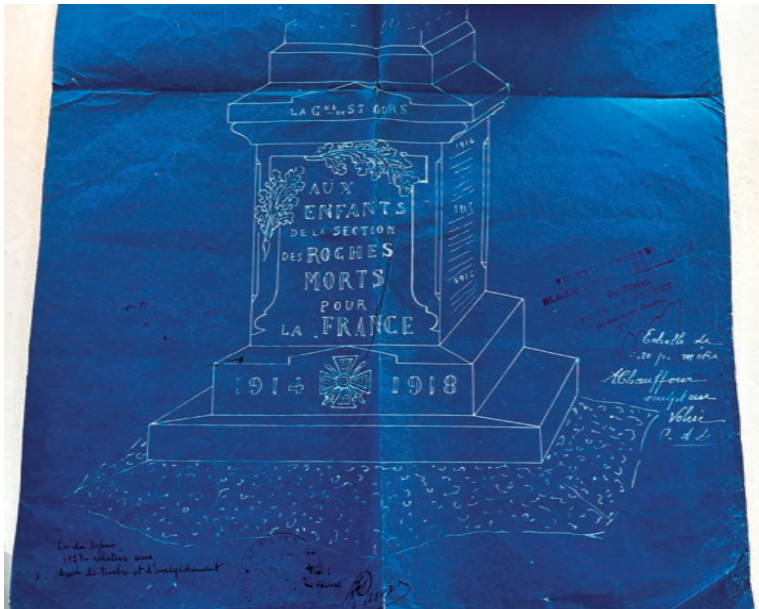

Ce devis stipule également que le monument devra être achevé au plus tard en juin 1924. Son coût s'élèvera à 9 000 francs, incluant le transport et la pose. Il est également mentionné que les fouilles seront réalisées par les habitants de la section des Roches.
À l'instar de la construction du monument du bourg, une souscription publique sera lancée pour les villages de la section : Les Roches, Les Fontêtes et La Courteix.
La somme de 5 422,25 francs sera collectée et elle est répartie entre les villages comme suit :

Récapitulation : Les Roches 2611f,25
Fontêtes 1467.
La Courteix et divers 1344
Total général 5422f,25
Intérêt 250
Total 5672f,25

Lors de la séance du conseil municipal du 2 mars 1924, le maire présente aux conseillers les plans et le devis du projet. Ces éléments sont approuvés à l'unanimité.
La question du financement est également abordée, avec une répartition des fonds comme suit :

- Budget prévisionnel de 1924 : 3 000 francs
- Souscription publique : 5 422,25 francs
- Budget annuel 1924 : 577,75 francs

L'emplacement du monument est déterminé : il sera installé en bordure du chemin de la grande communication n°17, face à l'église des Roches. Le terrain est mis à disposition de la commune par M. De Larouzière, alors conseiller municipal.
Le 23 septembre 1924, le préfet accordera son autorisation pour la construction du monument :

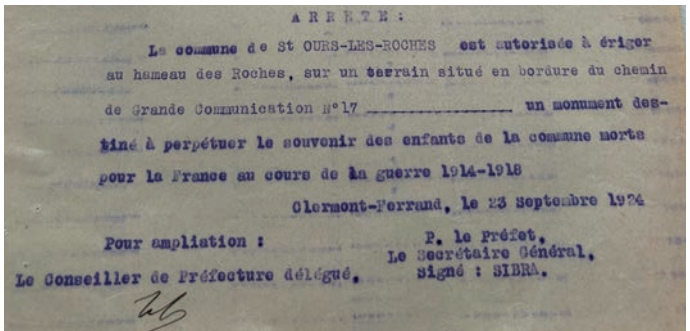

ARRETE :

La commune de St OURS-LES-ROCHES est autorisée à ériger au hameau des Roches, sur un terrain situé en bordure du chemin de Grande Communication N°17 _____ un monument destiné à perpétuer le souvenir des enfants de la commune morts pour la France au cours de la guerre 1914-1918

Clermont-Ferrand, le 23 Septembre 1924

Pour ampliation :
Le Conseiller de Préfecture délégué,

P. le Préfet,
Le Secrétaire Général,
Signé : SIBRA.

Le 9 novembre 1924, une autorisation spéciale sera approuvée à la suite du conseil du 24 août 1924, pour l'acquisition d'une grille destinée à être installée en face du monument aux morts des Roches. Cet achat, d'un montant de 600 francs, prévoit que la grille soit placée parallèlement à la route n°17.
Le 1er mars 1925, une commission sera mise en place pour procéder à la réception officielle du monument. Le lendemain, le 2 mars, les conseillers municipaux membres de cette commission valideront la réception du " Monument aux morts " de la section des Roches et déclareront : " recevoir le monument en vue du règlement des sommes dues à M. Chauffour, entrepreneur ".
Dans le cadre de l'inauguration du monument, le maire adressera, le 11 avril 1925, une demande au préfet afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser une salle de classe de l'école des Roches pour l'organisation d'un banquet le 19 avril. L'inspecteur d'académie donnera son accord le 15 avril, et le 17 avril, le préfet informera le maire qu'en accord avec l'inspecteur d'académie, une salle sera mise à disposition sous réserve qu'elle soit nettoyée, désinfectée et que le matériel soit remis en place pour permettre la reprise normale des cours dès le lundi.
L'inauguration du monument aux morts des Roches se tiendra le 19 avril 1925.

**N'oublions pas de préserver le devoir de mémoire ! Je tiens à remercier particulièrement Grégory Viguié, auteur du livre de " De Saint-Ours aux Roches La mémoire des Poilus ", pour ses précieux conseils lors de mes recherches. Angélique BONJEAN**

# Se balader à Saint-Ours

## LA BALADE DE L'ANNEE : PUY DES GOUTTES ET CHOPINE

### Le puy des Gouttes

Il culmine à 1 134 m d'altitude, il est dominé par le puy Chopine et son aiguille rocheuse (1 181 m d'altitude). Ces deux sites sont imbriqués l'un dans l'autre. Le puy des Gouttes est un ancien cône de type strombolien édifié il y a environ 30 000 ans. Il a été recoupé par le puy Chopine (environ 10 000 ans) lors de sa formation.

### Le puy Chopine

On le reconnait à son aiguille rocheuse formée lors d'une extrusion de magma acide et froid à travers le socle cristallin. Elle est comparable à l'aiguille de lave spectaculairement apparue en Martinique en 1903, lors d'une éruption de la Montagne Pelée. (Dernière éruption de la Montagne Pelée en 1932 … mais la plus marquante, avec 29 000 morts, fut celle de 1902.)
L'édification du puy Chopine a été impressionnante : lors de son explosion, des cendres ont été retrouvées jusqu'en Suisse en raison de son panache qui s'est élevé de 7 à 10 km de haut. Son éruption a émis une gigantesque coulée de boue recouvrant un campement datant du Mésolithique dans la vallée de Marsat. Ces populations suivaient les aurochs pour se nourrir, de nombreux ossements ont été retrouvés, préservés par cette coulée.
**Le saviez-vous ?**
Le puy Chopine a porté plusieurs anciens noms comme Campina, allusion aux terres cultivables, qui s'étendent à son pied. Et aussi Choupina avec une prononciation de soupina qui signifie mare, diminutif d'un mot gaulois suppe ou supia qui désigne un marécage. Une allusion au petit lac, actuellement disparu, entre les puys des Gouttes et Chopine

### Descriptif de la balade :

Balisage : bleu
Difficulté : facile
Durée : 2 heures
Distance : 6 km
Type : boucle
Nature du terrain : terre
Environnement : vue montagne, en montagne
Départ : Parking en bordure de la D559 direction Chanat, 200m après le rond-point à gauche
63230 Saint-Ours

## Informations complémentaires

Les chiens sont acceptés sur ce parcours, cependant, ils doivent être tenus en laisse dans les zones d'estives. Bien suivre les sentiers aménagés, ne pas cueillir les fleurs sauvages pour préserver la flore et ramasser ses déchets.

Cette balade, en partie en sous-bois et forêts, permet d'accéder par une pente de faible difficulté au sommet des cratères des puys des Gouttes et Chopine imbriqués l'un dans l'autre, et qui surplombent le paysage à 1 181 m d'altitude.

## Description détaillée

**1/** Face au parking, prendre à gauche le sentier qui longe une clôture. Il se transforme en grand chemin. L'emprunter, passer à proximité de la " Fontaine des Pères " et d'un parc à moutons. Ignorer les chemins qui partent à droite et à gauche et parvenir à une intersection à proximité d'une parcelle fermée par un grand portail métallique.

**2/** Emprunter à droite un chemin qui s'élève doucement dans la forêt de hêtres et poursuivre jusqu'à la première intersection.

**3/** Tourner à droite dans le chemin qui monte en sous-bois entre les puys Chopine et des Gouttes. Franchir une clôture grâce à un escabeau. La pente s'accentue pour arriver sur la lèvre du cratère du puy des Gouttes.

**4/** Emprunter le sentier à gauche en suivant le bord du cratère jusqu'au sommet (vue sur le puy de Dôme, la chaîne des Puys, le massif du Sancy, l'Artense, les Combrailles et, en surplomb, la carrière du puy de Lemptégy et le site de Vulcania). Longer une clôture en lisière de bois et descendre ensuite dans la forêt de hêtres. En bas de la descente, franchir une clôture à l'aide d'un escabeau.

**5/** Prendre à droite le large chemin d'exploitation. Au carrefour suivant, laisser le chemin de gauche et continuer pour revenir au point de départ.

*FONTAINE DES PERES :*
*Vestige patrimonial*
*L'activité ancestrale des pâturages a laissé derrière elle des éléments symboliques dans le paysage comme la fontaine des Pères. Cette fontaine est constituée de bacs en lave et recueille l'eau d'infiltration du puy des Gouttes par une galerie maçonnée dans la pouzzolane.*
*Ce nom des " Pères " fait référence aux moines qui, au Moyen Age, exploitaient là un domaine religieux.*

***Photos : Angélique BONJEAN***

# Nos partenaires institutionnels

## LE SYDEM DÔMES ET COMBRAILLES

### Le service public de vos déchets :

04 73 73 16 83
www.sydem-domescombrailles.fr
@Facebook
@Panneau Pocket

En 2023, chaque habitant du territoire a produit 579 kg de déchets, quantité stable par rapport à 2022. Poursuivons nos efforts et réduisons d'avantage nos déchets !

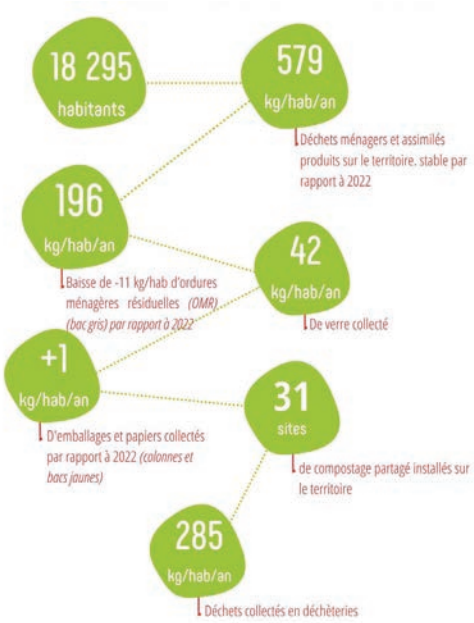


Avec la reprise en régie de la collecte du verre au 1er janvier 2023 et des emballages ménagers au 1er juillet 2023, le SYDEM Dômes et Combrailles assure aujourd'hui la totalité du service de collecte des déchets ménagers (bacs et colonnes).
Si les tonnages collectés de tri sélectifs sont en progression, nous constatons encore la présence de nombreux emballages dans les ordures ménagères résiduelles (bacs gris) facturées 394€ la tonne contre 235€ la tonne en collecte sélective. Facilement valorisables dans les bacs et colonnes de collecte sélective, les emballages et papiers présents dans les ordures ménagères représentent donc un surcoût important et inutile. En 2023, les ordures ménagères résiduelles (bacs gris) représentaient une dépense de 77.33€ par an et par habitant, quand la collecte sélective avait un coût de 11.54€ par an et par habitant.

La présence d'autres déchets : textiles, ordures ménagères, déchets d'activités de soins... pollue la collecte sélective et entraîne des coûts supplémentaires pour la collectivité (sur-tri, pénalités, transport et traitement). En 2023, les coûts liés aux refus de tri de collecte sélective ont représenté une dépense supplémentaire de 69 000€. Ces coûts sont en augmentation en 2024, il est donc urgent d'agir !

**Les emballages et papiers doivent être déposés en VRAC dans les bacs et colonnes**

### Le Financement du service :

Le service de collecte et de traitement des déchets ménagers est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Depuis le 1er juillet 2024, ce sont les propriétaires du logement qui doivent s'acquitter de la REOM. Les propriétaires de logements locatifs doivent donc refacturer la REOM dans les charges locatives (mensuellement, trimestriellement ou semestriellement). Ainsi, pour la facture du deuxième semestre 2024, adressée en janvier 2025, ce sont les propriétaires qui seront facturés pour leurs biens locatifs.
Afin de prendre en compte la situation réelle du foyer dans la facturation, il est indispensable de signaler tout changement de situation : déménagement, nombre de personnes composant le foyer, vente immobilière.... La grille tarifaire de la REOM est révisée annuellement lors du comité syndical de décembre. Pour l'année 2025, les tarifs pour les usagers particuliers sont les suivants :

Foyers de 1 personne
Part fixe + 1 base = 201€

Foyers de 2 personnes
Part fixe + 2 bases = 275€

Foyers de 3 personnes
Part fixe + 2,5 bases = 312€

Foyers de 4 personnes et plus
Part fixe + 3 bases = 349€

Les critères de facturation de la REOM sont disponibles sur notre site internet : www.sydem-domes.combrailles.fr / rubrique la REOM / critères de facturation

**Jour de collecte des ordures ménagères :**
Jeudi : Saint-Ours les Roches.
**Jour de collecte des emballages et papiers :**
Jeudi : Saint-Ours les Roches.

## Retour sur l'obligation de tri à la source des biodéchets :

La loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire du 10 février 2020 a introduit l'obligation de tri à la source des biodéchets à compter du 1er janvier 2024. Afin de répondre à cette obligation réglementaire, le SYDEM Dômes et Combrailles a choisi de déployer différentes solutions de gestion de proximité des biodéchets : distribution gratuite de composteur individuel de jardin, déploiement de composteurs de quartier, mise en place de composteur d'établissement ou en pied d'immeuble. Pour réserver votre composteur individuel ou pour accéder à un composteur partagé contactez-nous au 04 73 73 16 83 ou directement sur le site internet du SYDEM. Le compostage, individuel ou collectif, permet de valoriser les restes alimentaires et les déchets de jardins. Le compost ainsi obtenu peut ensuite être restitué à la terre et nourrir les sols, les plantes...une boucle vertueuse se met ainsi en place permettant de maîtriser les coûts liés à la gestion de nos déchets.

## Le Saviez-vous ?

Le Sydem Dômes et Combrailles accompagne ses usagers pour une meilleure gestion de leurs déchets : subvention pour une " gestion raisonnée des déchets verts ", subvention " consommation responsable " pour l'acquisition de protections mensuelles réutilisables, aide à l'acquisition de vaisselle réutilisable pour les associations et communes du territoire. Toutes les informations sur nos soutiens financiers à retrouver sur notre site internet www.sydem-domescombrailles.fr (onglet prévention) ou par téléphone au 04 73 73 16 83.

# LE SMGF VSV

Le SMGF VSV en 2024 a réalisé des travaux de débroussaillage des chemins dont il a la gestion soit environ une bonne quinzaine de kilomètres afin de faciliter l'exploitation et la gestion courante des forêts.

Les travaux de plantation sur le sectional de la Graviere ont été terminés. Ces travaux ont été réalisés et financés par le Département du Puy-de-Dôme pour compenser le défrichement du cratère du puy de chaumont qui a été réalisé dans un but paysager afin de recouvrir les espaces. Le défrichement de 1,42 ha a été compensé à 3 fois la surface soit une plantation de 4,2 ha. Cette plantation est composée d'un mélange d'essences avec du meriser, du douglas, du pin, du châtaignier ainsi que des érables.

Des travaux d'entretien des plantations de 2023 ont également été réalisés afin de permettre une bonne croissance sans concurrence des ronces, fougères et autres végétaux.

Les projets de 2025 sont :

- de continuer la desserte forestière,
- la défense incendie,
- l'entretien des chemins et des dépôts créés par le passé,
- la gestion du pâturage sur les espaces nouvellement ouverts.

# RLV (RIOM LIMAGNE & VOLCANS)

## Un espace bien être au Centre Aquatique Beatrice Hess

Vivez un moment de détente en toute sérénité dans l'Espace Bien-Être.
Harmonieux triptyque d'évasion aquatique, le Centre Aquatique Béatrice Hess propose trois univers différents (halle sportive, halle ludique et espace bien-être).
Plongez dans un univers de tranquillité et explorer les installations conçues pour apaiser le corps et l'esprit. Du sauna revigorant aux traitements relaxants du jacuzzi, et à la vapeur enveloppante du hammam l'espace bien-être du Centre Aquatique vous offre une escapade revitalisante.
Avec 22 créneaux hebdomadaires d'1h30, vous avez l'opportunité de profiter pleinement de ce havre de détente. Durant cette période, vous êtes libre d'entrer et de sortir de l'espace à votre guise, vous pourrez aussi découvrir les autres bassins du centre. Réservez votre moment de bien-être et offrez-vous une expérience relaxante et flexible, adaptée à vos préférences.

## Offre anniversaire

C'est nouveau, le Centre Aquatique Béatrice Hess et le musée Mandet vous propose un pack anniversaire pour les enfants.

**Musée : Deux types de prestations à partir de 6 ans :**

- Forfait 1 : 40€

Visite en autonomie avec livret jeu ou escape game. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

- Forfait 2 : 70€

Visite de collections accompagnée d'un médiateur et animation ou atelier ou escape game avec un médiateur. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

**Centre Aquatique : à partir de 8 ans :**

- 70€ pour 10 enfants accompagnés de 2 adultes.

Baignade libre, bassin d'activité agrémenté de matériels immergés. Une table de ping pong est également disponible et du 1er juin au 15 septembre, en fonction de la météo, les enfants profiteront du toboggan extérieur, des jeux d'eau et du parc équipé d'un filet de volley. Mise à disposition d'une salle pour le goûter.

**Plus d'infos sur rlv.eu**

## Aides à la rénovation des bâtiments anciens et avec un interêt patrimonial sur Riom Limagne et Volcans

La Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans et la Fondation du patrimoine soutiennent et encouragent les actions de restauration et de valorisation du patrimoine, aussi bien public que privé, sur le territoire dans le cadre de leur partenariat signé pour 3 ans (jusqu'au 31/12/2026).

Les objectifs de ce partenariat s'inscrivent dans une démarche engagée depuis de nombreuses années par la Communauté d'agglomération pour :

- Poursuivre la valorisation des centres-bourgs,
- Encourager les actions en faveur de la restauration et de la valorisation du patrimoine public et privé sur le territoire,
- Impulser des projets privés par un soutien financier de la Communauté d'agglomération.

Dans ce cadre, Riom Limagne et Volcans s'engage financièrement en mettant à disposition de la Fondation du patrimoine une enveloppe annuelle à l'attention de projets de rénovation privés. Les projets concernés doivent répondre aux critères du " Label Patrimoine " de la Fondation, s'adressant aux propriétaires privés d'édifices non protégés au titre des monuments historiques. Seuls les travaux extérieurs visibles depuis la rue et concernant au moins l'ensemble d'une façade (façades, huisseries, ferronnerie) pourront bénéficier de ce soutien.
Une enveloppe annuelle (20 000 € en 2024, renouvelée en 2025) à l'échelle du territoire de Riom, Limagne et Volcans, peut financer jusqu'à 20 % des travaux labellisés, dans la limite de 4 000 € par projet.
Cette contribution permettra d'accompagner environ 4 à 5 projets par an.
Le montant de cette enveloppe sera réévalué chaque année en fonction du nombre de dossiers déposés.

**Les différentes aides proposées :**

- Octroi d'une subvention attribuée à certains travaux éligibles dans la limite de l'enveloppe disponible.
- Avantage fiscal : Déduction de 50% à 100% du montant des travaux du revenu imposable.
- Mobilisation de mécénat : Sous-condition, appel aux dons de particuliers et entreprises.
- Accompagnement : Conseils techniques de l'Architecte des Bâtiments de France.

**Détail des critères d'éligibilité :**

- Edifice situé dans l'une des 31 communes de RLV
- Propriétaire privé (hors association)
- Utilisation de matériaux traditionnels
- Intérêt patrimonial
- Travaux non débutés
- Travaux relatifs aux façades visibles depuis la voie publique

Ce partenariat entre Riom Limagne et Volcans et la Fondation du patrimoine s'inscrit dans une démarche déjà enclenchée depuis plusieurs années, avec les aides à l'amélioration de l'habitat privé et l'accompagnement auprès des propriétaires bailleurs ou occupants (programme d'amélioration de l'habitat privé).
Ce partenariat marque une étape importante dans la préservation et la valorisation du patrimoine local, tout en favorisant la dynamique économique et sociale du territoire.
Pour toute demande de renseignements : Fondation du patrimoine Délégation Auvergne 04 73 30 90 01, auvergne@fondation-patrimoine.org

# SIOULE & MORGE

## Rappel des captages sur notre commune :

Le captage de Peschadoires : situé sur le versant Ouest de La Chaîne des Puys, sur la commune de Saint-Ours les Roches en bordure de Sioule, le captage sous-basaltique de Peschadoires, est la principale ressource du Syndicat.
L'eau est captée à l'extrémité des coulées volcaniques du Puy de Côme et du Puy de Louchadière. Ces coulées volcaniques, qui ont comblé des paléo-vallées, constituent un aquifère considérable régulé par les édifices volcaniques.
Deux ouvrages de captage sont aménagés en front de coulée :
- un puits, d'une profondeur de quatre mètres, creusé sur une coulée de basalte du Puy de Côme
- une galerie, d'une longueur de trente mètres, taillée dans la coulée basaltique du Puy de Louchadière.

Cette ressource produit en moyenne 4 200 000 m³ par an et assure l'alimentation de la majeure partie des 59 communes du Syndicat.
Elle permet également de compléter la production de la ressource du syndicat voisin, le SIVOM de Sioule et Bouble, qui alimente 46 communes dans le département de l'Allier et qui utilise comme principale ressource une galerie subhorizontale de près de 1800 mètres de long creusée dans la coulée volcanique du Puy de Louchadière.

Les forages de la Cheire de Côme : A l'Est des captages de Peschadoires, toujours sur la commune de Saint-Ours, le Syndicat exploite deux forages positionnés au pied du Puy de Côme.
Situés à la base de la coulée volcanique, ces deux forages de 130 m de profondeur permettent de puiser dans la nappe d'eau souterraine présente sur le substratum granitique dans la superposition des coulées de lave.
Le premier forage a été réalisé en 1960, le second en 1999 afin de renforcer la capacité de production de cette ressource.
Le volume produit annuellement est en moyenne de 170 000 m³, il permet d'alimenter la commune de Saint-Ours les Roches et ponctuellement la commune de Pontgibaud.

## GRDF

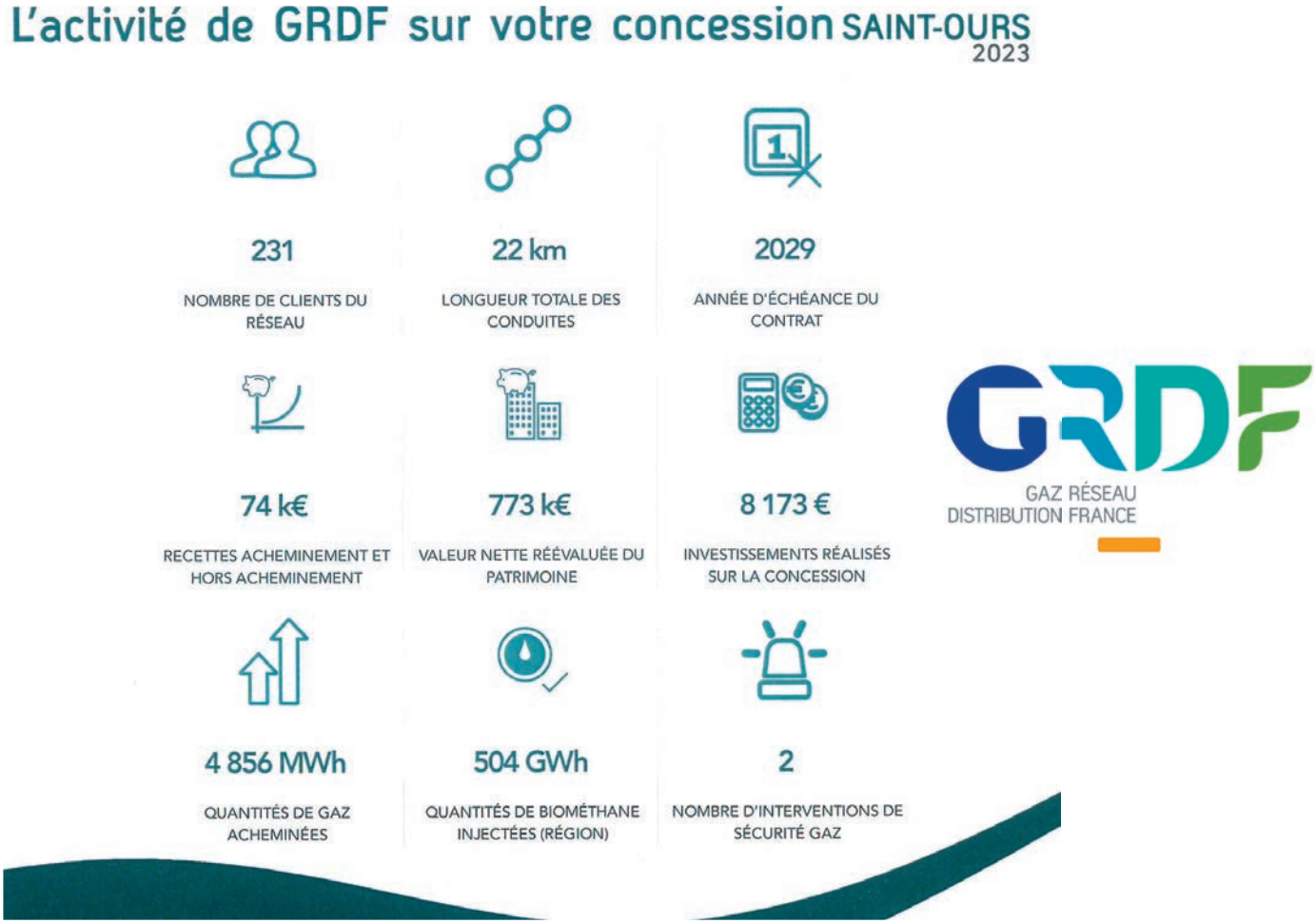


## AGIR POUR LA LIGNE CLERMONT-FERRAND / LE MONT-DORE / USSEL / TULLE

Avec la volonté de développer l'attractivité de notre territoire mais surtout de vous proposer de meilleures solutions de mobilités vers et depuis les bassins d'emplois et de santé, nous avons adhéré en 2024 à la Fédération " Agir pour la ligne Clermont-Fd / Le Mont-Dore / Ussel / Tulle " avec de nombreuses autres collectivités locales afin de nous unir pour partager nos besoins et porter nos demandes auprès de l'état et de la région.
En effet, un important tronçon de cet axe traverse notre commune, avec deux gares et deux embranchements de fret, et cela pourrait nous permettre de vous faire accéder à des solutions moins chères et plus sûres pour vos trajets du quotidien et de limiter le transport routier traversant notre territoire, avec la dangerosité que l'on connait dans les traversées du bourg et de certains villages. L'accroissement du trafic ferroviaire sur cet axe permettrait également d'assurer un meilleur suivi des passages à niveau par une surveillance et une maintenance accrue.
Plusieurs actions ont déjà été menées par la présidence de la fédération et les retours sont positifs, avec plusieurs rencontres organisées avec nos députés et sénateurs, quelques chefs d'entreprises et surtout avec les élus régionaux pour mettre à l'étude un service voyageur sur cette ligne dont la voie est encore en très bon état grâce à l'activité Fret encore présente. Une partie de ce travail a été illustrée lors d'un reportage de PUBLIC SENAT du 13/11/2024 (voir le lien en fin d'article).
Pour l'avenir, nos futurs travaux à proximité de cet axe ferroviaire (aires de covoiturage, développement touristique, mise en valeur des villages, ...) seront pensés en relation avec les possibilités offertes par une réouverture de la ligne aux voyageurs pour intégrer au mieux les interfaces entre la route et le train.

**Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur www.traindesvolcans.fr**

Un échanges a eu lieu entre la sénatrice Marion CANALÈS et Christan ROY, Président de l'association pour la réouverture de la ligne chemins de fer Clermont-Eygurande.

# L'ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DÔMES ET COMBRAILLES

vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 et remercie la municipalité qui nous permet de présenter nos activités dans son bulletin d'informations.

2024 est terminée et pour nous forestiers, ce fût une bonne année. Une pluviométrie plutôt abondante en regard des dernières années et un ensoleillement sans canicule prolongée ont permis à nos forêts de reprendre une vie plus normale. Bref, une année comme nous en avions il n'y a pas si longtemps. Certes les jeunes plantations ont vu se développer genêts, ronces et fougères de manière spectaculaire nécessitant des travaux conséquents de dégagements. Quant aux forêts mâtures, les séquelles des années précédentes n'ont hélas pas disparues, pas plus que les problèmes sanitaires qui subsistent mais elles ont repris un peu de vigueur, nous redonnant espoir.

Pour notre association, nous avons continué nos animations, toujours centrées sur la sylviculture et la gestion durable de nos forêts. Pour cela, nous avons continué notre collaboration et nos formations auprès de nombreux organismes forestiers (le CNPF et ses Fogefor, Fransylva et sa revue Forêts de France, le CETEF 63, etc). Nous avons poursuivi nos expérimentations, nos visites de découverte. Tout cela nous a permis d'enregistrer quelques nouvelles adhésions.

Nous avons réalisé 6 animations, réparties comme il se doit sur notre territoire. Pour exemples :

- Travail du sol par broyeur lourd avant plantation à Bourg-Lastic ;
- Marquage d'une coupe d'entretien dans une hêtraie mâture à Saint-Eloy-les-mines ;
- Etude de la sylviculture du mélèze à Tortebesse ;
- Etude des divers documents de gestion durable suite aux modifications réglementaires apportées en cours d'année, à Cisternes-La-Forêt (plan simple de gestion en particulier) ;
- Intérêt de la biodiversité en milieu forestier à Pontgibaud.

Parallèlement à ces animations, nous avons continué nos présentations au public (foires de Giat, fête du bois à Sainte-Christine). Nous participons également à de multiples actions touchant à la vie forestière départementale :

- réunion inter-associations ;
- participation à diverses commissions départementales touchant les questions forestières (PLU, plans de chasse, etc).

Pour 2025, notre plan sera finalisé lors de notre prochaine assemblée générale en début d'année et comportera au moins 6 animations, toujours dans le même esprit.

*Saint-Eloy-les-Mines : marquage d'une coupe dans une hêtraie mâture.*

*Bourg-Lastic : Travail du sol par broyeur lourd avant plantation.*

**Vous pouvez retrouver certaines de ces informations sur notre site internet :**
**https://proprietairesforetsdomescombrailles.wordpress.com**
**Si notre association vous intéresse, même à titre de découverte, n'hésitez pas à nous contacter.**
**Tél : 06 52 44 43 48 - Courriel : forets.domcom@gmail.com**

# Vie associative

## AAPPMA

### Au service des pêcheurs et des rivières

Les responsables de l'AAPPMA de la Haute Sioule ne manquent pas d'idées : repas d'ouverture de la pêche et fête de la pêche à Anschald, journée écrevisses, vente de cartes et contrôle des pêcheurs, etc. Présidée par Jérôme Esbelin, cette association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique dont le siège est à Pontgibaud a entrepris de réaliser un site de sensibilisation à la Sioule à des fins pédagogiques. Rebaptisé Bassin d'éducation à la faune et la flore aquatiques (Béffa), ce projet nécessitait la restauration de l'ancienne pisciculture de Peschadoires sur la commune de Saint-Ours les Roches. Cette dernière est située dans la propriété du Syndicat Mixte Sioule et Morge, organisme de gestion de l'eau présidé par Luc Cailloux, maire de Chapdes-Beaufort.
A l'initiative de Jean-François Nony, garde-pêche de la Haute Sioule et administrateur fédéral, ce chantier a permis à une dizaine de bénévoles d'œuvrer pendant six mois. Des poissons et végétaux de la Sioule ont été disposés dans les 11 bassins afin de recréer un aspect naturel à ce site alimenté par une source, affluent de la Sioule. Les premières visites des scolaires et groupes d'enfants de centres de loisirs interviendront à partir du printemps.

L'inauguration a eu lieu en présence d'élus de Bromont-Lamothe, Chapdes-Beaufort, Montfermy, Pontgibaud et Saint-Ours les Roches. Des responsables d'AAPPMA de la Haute Sioule, des Ancizes, de Saint-Pierre Roche et de la fédération départementale de pêche étaient également présents. La Haute Sioule a assuré les aménagements et le contenu des bassins alors que Sioule et Morge s'est occupé de l'entretien et de la sécurité du site.

*Élus et bénévoles lors de la visite inaugurale du Béffa.*

## ADESOURS

Après une année riche en succès, les entrepreneurs et commerçants d'ADESOURS sont ravis de vous retrouver en 2025.

Le thé dansant de janvier et la soirée choucroute d'octobre ont affiché complet et attiré un public bien au-delà des limites de la commune. Ils seront reconduits cette année avec bonheur et nous vous y attendons nombreux.

Notre première édition du Salon des vins, bières et spiritueux aura attiré plus de 150 visiteurs et se tiendra cette année sur deux jours, les samedi 15 et dimanche 16 mars (10-21h et 10-17h).

A l'occasion d'un week-end à définir, nous nous associerons au comité des fêtes pour organiser un Interbourgs avec la participation des villages de Pontgibaud, Bromont-Lamotte et Pulverières.

Nous remercions tous les habitants qui nous ont soutenu en participant à nos évènements et invitons les entrepreneurs installés sur la commune à nous rejoindre au sein de l'association.

**www.adesours.fr**
**adesours63@gmail.com**

## R.T.V.

Notre association R.T.V. – Retour du Train des Volcans a été à l'origine, en 2024, de la création de Fédération Agir pour la ligne Clermont Fd – Le Mont Dore – Ussel -Tulle.

Cette fédération a pour ambition d'obtenir la réouverture complète de notre ligne de chemin de fer avec du matériel moderne, des gares réhabilitées, un cadencement et une amplitude adaptée aux besoins des populations et des entreprises de nos territoires.

Les mobilités décarbonées dans nos territoires sont un impératif pour répondre aux enjeux économiques, touristiques et écologiques de demain et le train doit en être la colonne vertébrale.

Nous avons obtenu le 16 décembre dernier de M. AGUILERA, Vice Président de notre région chargé des transports, l'inscription de Pontgibaud dans le périmètre du SERM Clermontois, ce qui pourrait permettre la réouverture partielle de la ligne jusqu'à Pontgibaud.

Actuellement, nous comptons parmi nos membres Clermont Auvergne Métropole, les Communautés de Communes Chavanon, Combrailles et Volcans, Haute Corrèze Communauté, Dômes Sancy Artense, Massif du Sancy et Ventadour Egletons Monédières, le département de la Corrèze, le Valtom 63, les associations AECD et R.T.V., l'entreprise Ferroneed, et la commune de Saint-Ours. Nous sommes aussi en discussion avec Riom Limagne et Volcans, l'agglo de Tulle et plusieurs entreprises du Puy-de-Dôme et de Corrèze. Nous avons le soutien de tous les député.e.s concernés, Mme Pires-Beaune, Mme Maximi, Mme Lingemann, M. Bonnet et M. Hollande, ainsi que de Mme Canalès, Sénatrice du Puy-de-Dôme et M. Chasseing, Sénateur de Corrèze.

Avec l'aide de toutes ces personnes, nous allons organiser en avril une grande rencontre entre les régions Auvergne-Rhone-Alpes, Nouvelle Aquitaine, les préfectures de ces régions, SNCF Voyageurs, SNCF Réseau et notre fédération sur l'avenir de notre ligne et sa réouverture aux voyageurs.

Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : Christian ROY, christianroy@ovh.fr, 06 95 45 18 28

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le centre d'intervention de Saint-Ours a vu du mouvement dans ses effectifs au cours de l'année 2024 :

- Incorporation d'un Jeune Sapeur-Pompier : Flavien TIXERONT,
- Démission de Floriane CHEFDEVILLE et Xavier LIGOUX

L'effectif à ce jour est de 23 personnels.
Le nombre d'intervention reste assez stable, avec en moyenne 280 interventions/année dont 80% de secours à personne.

Cette année 2025 va être marquée par la mise en place de garde commune avec nos voisins de Pontgibaud, recyclage et manœuvre commune que l'on effectue déjà depuis environ deux ans. Un projet de caserne commune est en cours d'étude par les autorités.

En ce qui concerne les manifestations à venir, nous organiserons probablement un concours de belote le 1er week-end de mars. Notre traditionnelle Sainte Barbe sera le 2e week-end de décembre, vous êtes conviés au défilé et au vin d'honneur.

Afin de renforcer les liens et la cohésion d'équipe, nous partageons toujours des moments conviviaux grâce à l'amicale (repas, journée famille), et un voyage en Croatie est prévu sur avril et mai.
Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux collègues et sommes disponibles les dimanches matins pour accueillir les enfants et les intéressés (9h-12h).

La caserne est équipée de différents véhicules :

- VSAV : Véhicule de Secours et Assistance aux Victimes
- FPTLHR : Fourgon pompe Tonne Léger Hors Route
- CCIM : Camion-Citerne Incendie Mousse
- CID : Camionnette d'Intervention Diverse
- VL : Véhicule Léger

L'année 2024 a été marquée par un changement dans le fonctionnement du passage des calendriers, au vu des bons retours, nous poursuivrons probablement cette méthode l'année 2025.

Tous les sapeurs-pompiers se joignent à moi afin de vous souhaiter une bonne année 2025 et vous remercie également pour l'accueil réservé lors des tournées.

Chef de centre : Yoan AIT BRAHAM
Adjoints : Didier EGOUX et Olivier SENETAIRE

Le président de l'amicale : Guillaume LABONNE

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

## Une année 2024 réussie !

L'année écoulée a été riche en événements et en réussites pour l'Association des Parents d'Élèves de Saint-Ours. Grâce à l'énergie des bénévoles, à la participation active des enseignantes et des parents, et au soutien de la mairie, nous avons pu offrir aux enfants des moments inoubliables tout en renforçant les liens dans notre communauté.
Les événements marquants de l'année :

- Un loto réussi : notre traditionnel loto a rassemblé petits et grands dans une ambiance conviviale et joyeuse. La générosité des participants a permis de récolter des fonds essentiels pour nos projets,
- Une boom déguisée pour les enfants : les jeunes ont dansé et joué lors d'une fête spécialement organisée pour eux, un moment de partage et de gaieté qui restera gravé dans leurs souvenirs,
- Une kermesse animée : jeux, animations et gourmandises étaient au rendez-vous de notre kermesse annuelle, qui a attiré de nombreuses familles,
- Un ciné-goûter halloween chaleureux : les enfants ont profité d'une projection suivie d'un goûter, un après-midi qui a su allier détente et plaisir.

Pour clôturer l'année en beauté, nous avons organisé un spectacle de Noël magique et musical qui a illuminé les yeux des enfants de l'école.

## Nos actions pour financer ces projets

Pour rendre ces activités possibles, nous avons mené plusieurs initiatives de collecte de fonds tout au long de l'année. Notre vente de fleurs et de sapins de Noël ont permis d'égayer et décorer vos maisons tout en soutenant l'association. Notre vente de pizzas à la sortie de l'école a été une initiative gourmande et sympathique. Enfin, notre tombola de Noël a rencontré un succès dépassant nos espérances grâce à la participation sans faille des parents d'élèves et de leur famille.
Merci pour votre soutien !

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'implication de nos bénévoles et votre générosité. Nous sommes fiers de contribuer au bien-être de nos enfants et de renforcer le lien social au sein de notre village. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour continuer à faire vivre ces moments de partage et de joie.
À très bientôt pour de nouvelles aventures !

**L'équipe de l'Association des Parents d'Élèves**

## Nos prochaines manifestations en 2025 :

- dimanche 16 févier : loto de l'APE
- samedi 22 mars : kid's party
- samedi 12 avril : chasse aux œufs
- courant mai : vente de fleurs et plants
- samedi 28 juin : kermesse

# CATÉCHISME

Depuis l'automne, une équipe de jeunes mamans a pris en charge l'éveil à la Foi pour les enfants dès l'âge de 3 ans. Les rencontres se font sur Pontgibaud, une fois par trimestre. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la cure de Pontgibaud pour vous renseigner.
Le catéchisme commence dès l'âge de 7 ans, l'enfant découvre progressivement une relation à Dieu qui s'enracine dans l'Église.
L'occasion lui est donnée de comprendre ce qui est vécu dans les sacrements, aborder la Parole de Dieu, apprendre à écouter dans le silence et prier. Il découvre ainsi les contenus d'une foi vivante qui donne sens à sa vie.
C'est la 3e année que les enfants de Saint-Ours/Pontgibaud/Bromont/Gelles sont réunis pour les séances de catéchisme en un seul relais.
Marie-France THENIER est la catéchiste des CE1, les rencontres sont une fois par mois en alternant soit à Pontgibaud soit à Gelles, elle peut être aidée par Audrey GILBERT.
Odile MATAS et Martine ROUGANNE sont les catéchistes des CE2-CM1 et CM2 les rencontres sont une fois par mois en alternant soit à Pontgibaud soit à Gelles, nous sommes aidées par Jean-Claude THOMAS et quelques fois par Florence MARI.
Le Père Jean-Luc VARNAS curé des paroisses Notre Dame d'Orcival et Saint Benoît sur Souilet Volcans, nous soutient pleinement dans notre service d'Église.
**Renseignements :**
**Site internet paroissial St-Benoit :**
**http://paroissesaintbenoitsursouiletvolcans.fr**
**paroissesaintbenoit@orange.fr**
**Cure de Pontgibaud : 04 73 88 70 71**
**Cure d'Orcival : 04 73 65 81 49**
**Martine ROUGANNE : 04 73 79 24 01**

## CHOEUR DES PUYS

“ Chœur des Puys ”, “ Chanterie 7-17 ans ” et “ EFFUSION Ensemble vocal ”

Catherine de Marnhac présente 3 formations de chants sur Saint-Ours.

Depuis 10 ans le Chœur des Puys “ partage le plaisir de chanter ”

Le “ Chœur des Puys ” entame sa 11e saison.
Je vous invite à venir chanter à nos côtés et goûter les extraordinaires bienfaits physiques et culturels de notre belle activité !

Voix de femmes, hommes, venez vivre l’expérience du chant et du développement personnel à travers nos activités de chant polyphonique. Les connaissances musicales sont bienvenues mais pas obligatoires. Toutes les bonnes volontés sont attendues !

Le répertoire abordé est essentiellement celui de la musique classique, de différentes époques, sacrée ou profane, classique, opéra et opérette, mélodies...

Pour cette saison 2025, un programme de “ Chansons ” sera donné, avec la marque lyrique que nous affichons depuis le début. Au programme : Sound of silence, L’aigle noir, Ma liberté, Moon river, Memory etc...
Les chants seront polyphoniques (à plusieurs voix) ou à l’unisson.
En tant que chef de Chœur et chanteuse lyrique soliste, je mets mes compétences au service de la qualité et le soin de la voix chantée. Chacun découvre les étonnantes possibilités de sa propre voix !

Le Chœur des Puys se produit toujours avec beaucoup de succès en concert en proposant un programme varié, “ classique et magnifique ! ”

J’ai aussi développé deux autres formations vocales à Saint-Ours :

- “ La Chanterie ”, pour les jeunes voix de 7 à 17 ans.
- “ Effusion Ensemble vocal ”, plus spécifiquement réservé aux musiciens déjà avancés et s’engageant sur un travail lyrique soliste plus spécifique

Vous avez le choix !
N’hésitez donc pas à nous rejoindre pour partager des moments exceptionnels et enthousiasmants. Et on vous promet la facilité : tous les chants sont mis en ligne pour aider à l’apprentissage.

Répétitions régulières :
samedi matin de 10H à 12H
Salle A.Frank, Mairie de Saint-Ours ou bien à l’église des Roches selon le temps.
Cotisation annuelle : 30 €

**Renseignements :**
**Couriel :**
**choeurdespuys@gmail.com**
**Groupe Facebook : Chœur des Puys au Cœur des Volcans d’Auvergne**

Avec l’aide et le soutien de la Commune de Saint-Ours les Roches.

## CLUB DU 3e ÂGE “LES PUYS”

Le club des Puys est une association pour les anciens de la commune qui permet de se réunir tous les jeudis de 14h à 18h en salle Georges Sand pour jouer à la belote, au scrabble, au triomino ou à bien d’autres jeux.

A 16h, toujours une petite pause café, tisane ou thé avec brioches ou gâteaux maison !

Venez nous rejoindre et vous passerez de bons moments !

Contact : Marie-Paule LEYRIT
04 73 88 72 55 ou 06 44 76 39 97

## CLUB DES ROCHES

L'atelier théâtre jeune propose des ateliers tous les vendredis à Saint-Ours de 17h30 à 18h30. Ces séances se sont terminées en juin avec la présentation de plusieurs pièces devant un public toujours aussi nombreux. Les pièces présentées étaient de qualité et ont permis de passer une belle soirée.

C'était une première et ce fut une réussite avec la proposition d'un cassoulet " fait maison " le samedi 23 mars au four du village. Le repas affichait complet et on a pu déguster un copieux cassoulet accompagné du pain cuit également au four du village. Merci à Nicole la cuisinière qui a commencé de très bonne heure la préparation de cet excellent cassoulet préparé exclusivement avec des produits locaux.

Le 20 octobre a eu lieu la tripe du village avec un repas cuit au four du village. On a profité de ce repas pour faire une fournée de pain. Ce fut un temps convivial qui a commencé la veille avec la cuisson du pain.

Malheureusement l'activité " nuit des contes " du 6 juillet a dû être annulée en raison de conditions climatiques défavorables (orages).

Le club des Roches propose de la location de vaisselle, bancs, tables en résine, chauffe-assiettes, percolateur, barnum (8x5m) pour les fêtes de famille. Il est conseillé de réserver longtemps à l'avance notamment pour les périodes de jours fériés et les week-ends d'été.

Les membres de l'association remercient tous ceux qui ont participé aux activités proposées

et aussi les personnes qui sont venues aider pour l'organisation des différentes manifestations.

## COMITÉ DE JUMELAGE " PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCAN "

En 2024, le comité de jumelage PSV a réalisé 2 déplacements en Pologne. Début août, 14 jeunes sapeurs-pompiers accompagnés de leurs encadrants et de membres du comité de jumelage ont réalisé avec leurs homologues Polonais 300 kms en vélo au bord de la mer baltique. A noter : le plus jeune Français avait 8 ans. En septembre, un groupe d'adultes accompagnés de Polonais sont allés visiter l'Est de la Pologne jusqu'en Lituanie. Une soirée festive photos souvenirs a rassemblé tout le monde le 7 décembre. Tous ont évoqué ces moments de partage et d'amitié qui resteront dans les mémoires. De nouveaux projets sont encore à l'étude. Le comité remercie la municipalité de Saint-Ours pour son soutien. A noter les dates des prochaines manifestations : AG le 21 février et repas dansant le 23 mars.

## COMITÉ DES FÊTES

Cette année 2024 a été riche en changements. Avec de nouveaux membres, un nouveau bureau et de belles manifestations.

Nous l'avons commencée par une soirée “ cabaret ” avec les Talons Résilles qui a eu son succès !
Vous avez pu nous retrouver lors d'une randonnée, où le temps fut plus clément que l'année précédente, mais peu de marcheurs ! Cependant, ces derniers étaient très contents du circuit et de l’organisation.

Notre présence, lors de la brocante organisée par le Joyeux Cochonnet, pour la buvette a été, cette année, encore appréciée !

Nous avons, conjointement avec l’APE, organisé la fête de la musique, où amateurs et semi professionnels ont pu jouer à tour de rôle. Petits et grands ont pu fredonner et danser dans une ambiance conviviale. Merci à la mairie pour son aide financière.

Et bien sûr, notre traditionnelle fête patronale qui s'est déroulée sur trois jours, a eu son succès habituel autour de la buvette, bals des conscrits et musette, défilé de chars sur le thème des Jeux Olympiques, retraite aux flambeaux et le feu d'artifice de la mairie.

Nous avons enchaîné avec notre loto. 7 parties étaient au programme, pour ravir le plus grand nombre. Une salle remplie de joueurs qui nous ont confirmé aimer notre loto et apprécier les lots proposés cette année.

Et pour clore 2024, une Saint Sylvestre où nous avons fait le choix d'organiser un buffet froid de prestige en faisant travailler nos commerçants, à savoir la boucherie des Ours, la boulangerie Menut et le Dark Lab. Nous les remercions grandement pour leurs produits toujours aussi qualitatifs. Un spectacle est venu agrémenter la soirée, suivi d'une animation musicale. Une ambiance très agréable était de la partie.

Nous repartons très motivés pour l'année 2025, avec de nouvelles manifestations.

C'est entouré de son bureau et de nouveaux membres, que nous débuterons avec une belote le 2 février 2025. Une première pour cette équipe.

Suivra, le 5 avril, une soirée portugaise. Au programme : repas portugais et animations folkloriques portugaises avec 45 danseurs et musiciens suivis d'un bal avec DJ Mario.

Évidemment, on se retrouve pour la fête patronale fin juillet.
Il y aura le traditionnel loto le 2 novembre et la Saint Sylvestre.
Nous avons à cœur de continuer notre progression afin de vous proposer à vous, ursiniens et habitants des alentours, des manifestations de qualité, dans la bonne humeur et la cohésion, de la nouveauté aussi.

Nous vous remercions tous de nous soutenir par votre présence et aide de toutes sortes lors de nos festivités.
Bonne année à tous et à bientôt !

## CONSCRITS

Composition du nouveau bureau votée au mois d’octobre lors de l’assemblée générale :

- Président : Mathieu Do Couto
- Vice-présidente : Manon Labonne
- Trésorier : Jules Mallepertus
- Vice-trésorière : Sabrina Gardarin
- Secrétaire : Juline Pouzol

### Année 2024 :

Les membres des conscrits des générations 2004, 2005 et 2006 ont organisé :

- Une tombola lors de la brocante mise en place par le Joyeux Cochonnet,
- La traditionnelle tournée des brioches, réalisée en juin et juillet, à la rencontre des habitants,
- Un bal fluo au mois de mai,
- Des animations pendant la fête patronale, telles que :
  - Le bal de la fête patronale, le 27 juillet,
  - Un jeu-concours intitulé “ Pesée de jambon ”,
  - Un char sur le thème des “ Anciens JO ”,
  - Un afterwork de Noël suivi du bal de passation, le 20 décembre.

Nous souhaitons remercier M. Olivier Menut pour la préparation de nos brioches, ainsi que tous les habitants de la commune pour leur accueil chaleureux et leur générosité. Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers la municipalité pour son soutien.

### Année 2025 :

Nous accueillons les nouveaux conscrits de l’année 2007. Plusieurs événements sont déjà programmés, notamment un repas, une randonnée et des bals, dans le but d’animer la commune.

## PUECH BAND

Puech'Band est un groupe de pop rock essentiellement en français, basé à Beauloup (Saint-Ours).

Notre ambition est de contribuer à animer la vie locale (fêtes de village, fêtes patronales, rassemblements associatifs...).

Nous sommes également disponibles pour des animations privées (mariages, événements familiaux...).

**Contact : 06.52.94.05.94**

## RÉ CRÉATION

L'association RÉ CREATION a vu le jour en 2005, et a pour but de réunir les passionnées de loisirs créatifs.
Les ateliers se déroulent tous les samedis de 14h00 à 18h00 à la Salle George SAND. Lors de ces rencontres, il est proposé aux adhérentes une activité différente à chaque séance (couture, broderie, scrapbooking, peinture, cartonnage...).
Depuis plusieurs années l'association organise ses PUCES DE COUTURIERES ET DE LOISIRS CREATIFS. Cette année elles se dérouleront le samedi 12 avril 2025 à la salle polyvalente.
Lors de cette journée vous pourrez découvrir un stand des objets faits par les membres de l'association.

Composition du bureau :
Présidente : Sylvie ROSSIGNOL
Vice-Présidente : Florence ROSSIGNOL
Secrétaire : Annick MESONERO
Trésorière : Corinne BARBECOT

Pour la rentrée de septembre 2024 l'association compte 27 adhérentes.

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

## SOCIÉTÉ DE CHASSE L'ENTENTE

Siège Social : Mairie de Saint-Ours.

Bureau :
Président : MONTPIED Philippe
1er vice-président :
BOURDAROT Jacques
2e vice-présidente :
VEISSIERE Isabelle
Secrétaire : MICHEL Alain
Trésorier : DORANGE Hervé
Secrétaire adjoint : ANDRE Pierre
Trésorier adjoint :
BRONGNIART Corentin
Administrateur : MONTPIED Ludovic
Administrateur : RECHOU Stéphane

L'assemblée générale de la société de chasse " L'ENTENTE " s'est tenue le 2 juin 2024 à Saint-Ours Les Roches.

Ouvertures et fermetures saison 2024/2025 :

- Ouverture générale le 8 septembre 2024 à 7 heures (ensuite au lever du jour) et fermeture générale le 28 février 2025 au soir
- Ouverture du Lièvre le 6 octobre 2024 et fermeture le 24 novembre 2024
- Fermeture du perdreau le 24 novembre 2024
- Fermeture du faisan le 26 janvier 2025

Les jours de chasse de notre société de chasse à Saint-Ours les Roches sont les : jeudis, samedis, dimanches et tous les jours fériés.

La chasse du petit gibier en 2024 :

- Les lâchers pour cette saison sont de 420 faisans et de 80 perdreaux qui seront effectués de septembre à octobre.

La chasse du grand gibier :

- Les prélèvements de chevreuil pour la saison 2023/2024 ont été de 33 animaux.
- Les prélèvements de sanglier pour la saison 2023/2024 ont été de 32 animaux (20 adultes et 12 jeunes).

La régulation des nuisibles est réalisée par nos gardes-chasses de la société et les piégeurs agréés.

Le blaireau ne fait plus partie des espèces nuisibles et il est uniquement chassable.
Il est donc interdit de les piéger.

L'assemblée générale de la société de chasse " L'ENTENTE " se déroulera le 1er juin 2025 à 10H00.

## U.N.C. SAINT-OURS LES ROCHES PULVÉRIÈRES

La section UNION NATIONALE des COMBATTANTS de SAINT-OURS et PULVERIERES milite essentiellement pour faire vivre le devoir de mémoire au cours des commémorations officielles et à l'accompagnement des camarades décédés des sections de notre environnement. L'équipe très dynamique des porte-drapeaux de la section assure avec beaucoup de cœur cette démarche !

La section compte actuellement 65 adhérents ; malheureusement les décès de René BESSERVE et André BOURDASSOL ont endeuillé notre section, tous deux anciens d'AFN.

Notre assemblée générale s'est tenue le 11 février 2024 au cours de laquelle un tiers du conseil d'administration a été renouvelé avec Jean Pierre BESSERVE, Jean Michel BARBECOT, Olivier BIGOURET, Guy COURTADON. Au cours de cette assemblée le président, Jean SIOLY, a annoncé qu'il ne se représenterait pas au renouvellement en 2025.

En cette année, quatre-vingtième anniversaire de la libération, la section a participé activement à la préparation et la réalisation d'une marche en l'honneur des résistants fusillés le 27 juillet 1944 à Chapdes Beaufort, Saint-Ours, Pontgibaud.

Trois personnes ont manifesté le désir de rejoindre la section. Ils seront officialisés à notre AG du 9 février 2025. Toutes personnes ouvertes à notre démarche seront bienvenues, parlez-en avec nos adhérents nous les accueillerons avec plaisir et beaucoup de satisfaction !

# Vie sportive

## A.S. SAINT-OURS

Mesdames, Messieurs, les enfants, amies sportives et amis sportifs,

C'est avec une grande fierté qu'après une nouvelle année passée en tant que présidente de l'AS Saint-Ours, le club a décidé de me réélire le 05 juillet dernier pour que nous puissions continuer l'aventure ensemble.

2023/2024 fut une année très difficile que l'on peut même qualifier de " galère " pour nos joueurs séniors évoluant en D3 avec seulement 24 licenciés. En effet, le début de saison a été très difficile avec beaucoup de résultats négatifs entrainant un énorme découragement de plusieurs joueurs. Par conséquent, au fur et à mesure des matchs l'effectif se réduisait et nous n'étions même pas certain de pouvoir finir la saison ; un forfait général a même été envisagé. Heureusement, quelques joueurs et moi-même avons eu la force de continuer et nous voulions, quoi qu'il arrive, terminer la saison. Cette volonté a été renforcée par l'arrivée de 3 jeunes de Saint-Ours qui évoluaient en équipe U18 et qui ont décidé de venir aider leur équipe sénior locale. Grace à eux et je tiens vraiment à les remercier, notre équipe a retrouvé de la motivation et du sérieux même si cela n'a pas pu éviter la relégation en D4 en échouant à 1 point du maintien. Dommage ! Saison à oublier.

Pour la saison 2024/2025, nos petites têtes blondes ont quitté l'entente Combrailles FC pour rejoindre le club de Val de Sioule (Chapdes Beaufort, Bromont, La Goutelle, Montfermy, Saint-Ours) qui comprend 140 licenciés de U6 à U18 avec un bon nombre de dirigeants, d'éducateurs et de formateurs très motivés et prêts à inculquer les bases morales, tactiques et techniques à vos enfants. Ce sont eux le futur des équipes séniors de chaque club environnant. Bonne réussite à eux.
Pour nos séniors, la saison 2024/2025 s'annonce bien meilleure ; nous comptons désormais 26 licenciés mais surtout beaucoup de jeunes, ce qui redonne beaucoup de joie et de vie sur et autour du terrain. Cela, combiné aux bons résultats actuels, fait revivre le football à Saint-Ours et fait revenir en nombre les supporters pour suivre les matchs. Merci à eux car cela est très important pour la bonne vie d'un club. Merci également à toute l'équipe, anciens et jeunes pour votre investissement.
Merci à la municipalité pour son soutien financier et matériel indispensable à notre club. En effet, par exemple, ils avaient " à cœur " de pouvoir rénover le stade et d'installer des buts pour que nos catégories jeunes puissent continuer à pratiquer leur sport en compétition sur le stade de Saint-Ours ; ils ont fait cela pour les jeunes et nous les en remercions vivement.
Malheureusement, les dégradations étant de plus en plus présentes sur le stade, la municipalité a également pour projet de fermer l'enceinte du stade.
Merci également aux employés communaux pour la tonte et l'entretien du terrain ainsi que pour tous les petits travaux effectués sur la demande de " MADO ".
Merci aussi à l'ensemble de nos partenaires qui m'accueillent chaque année pour la parution de notre calendrier. Votre aide est précieuse pour notre club. J'en profite pour vous remercier toutes et tous, d'accueillir nos joueurs et dirigeants dans vos foyers pour la vente de ces mêmes calendriers.
Merci à l'amicale des supporters de l'ASSO pour leur soutien au sein du club.
Merci à vous toutes et tous pour votre belle participation à nos nombreuses manifestations : loto, tournoi, tripes...
Merci enfin à toute l'équipe qui m'entoure, bureau, dirigeants, membres bénévoles et joueurs pour leur patience, leur gentillesse et leur compréhension.
Je terminerai par un MERCI tout particulier à notre arbitre de touche FIFI qui est toujours présent à domicile comme à l'extérieur pour accompagner l'équipe séniors.

Toute l'équipe de l'AS Saint-Ours se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle soit remplie de joie, santé et de bonheur.

**Bien cordialement et sportivement**
**Mado GERARD**

## ASSOCIATION SAINT-OURS DANSES PLAISIR

Le Gala de danse 2024 s'est une nouvelle fois bien déroulé. Le thème choisi par Yohann SEBILEAU était " L'instinct animal ".

Une représentation à la comédie de Clermont-Ferrand (avec l'association la FAL) a également eu lieu. C'est le groupe avancé des lycéennes qui a participé à ce spectacle : " De fil en chemin ".

Cette année scolaire, nous avons le plaisir de compléter notre équipe avec l'arrivée de Sophie LESAFFRE, professeure de danse. Elle s'occupe des groupes initiation et préparatoire, les mardis après-midi.
Yohann continue les cours pour tous les autres niveaux, les mercredis et vendredis après-midi.

Le Gala 2025 aura lieu le dimanche 29 juin, au Sémaphore de Cébazat. Au plaisir de vous y retrouver !

Encore merci à Yohan, à Sophie, à tous les membres du bureau et aux adhérents pour leur investissement sans faille.

## COUREURS DES CHEIRES

Coureurs des cheires a eu une activité bien remplie cette année, avec 2 entrainements hebdomadaires :

- le mercredi à 17H45 : nous travaillons le rythme avec une distance plus limitée que le week-end
- le week-end (samedi ou dimanche) à 9h30 : la distance est plus longue, afin de travailler l'endurance

Les terrains d'entrainements se situent majoritairement sur les chemins de la commune de Saint-Ours (la cheire, volcans, etc)

Par le biais du forum des associations, où nous tenons à remercier la mairie pour la très bonne organisation, 3 nouveaux coureurs nous ont rejoints.

Notre association est constituée de coureurs de tout âge, (27 à 62 ans), qui partagent la passion de la course à pieds, la volonté de courir à plusieurs, de progresser ensemble dans un écrin magnifique !

Certains font quelques compétitions locales ou plus éloignées (VVX, Mende-Marvejols, Marathon du Médoc, etc), d'autres préfèrent des parcours non chronométrés, comme le free run du Telethon pays de Combronde, Clermont Rose, etc.

N'hésitez pas à nous rejoindre, les départs se font principalement aux Maisons Rouges.
Nous sommes une association basée sur l'entraide, nous partons ensemble et revenons ensemble !

Il n'y a pas de grands ou de petits coureurs, il y a des coureurs !

**Contacts : 06-27-50-45-05**

# CLUB GYM LOISIRS

## Un regain d'intérêt pour le cours de gym bien-être

La saison 2023/2024, qui était une année de fête, s'est achevée fin juin, avec les derniers cours suivis d'un pot de convivialité, apprécié par toutes ses adhérentes et intervenants.
Pour rappel : la 40e saison comptabilisait 4 activités sur 5 cours et 110 adhérentes.

### SAISON 2024 / 2025 :

La saison a débuté le 28 août avec un cours d'essai de GYM bien-être dispensé par Willy CROIX, nouvel intervenant, installé à Saint-Ours. Le succès ne s'est pas fait attendre, et le nombre de personnes intéressées a permis de mettre en place 2 cours. Les séances de YOGA, avec Vincent GIRAUDON de Yoga en Combrailles, celles de PILATES avec Manon GEMEREC et de FITNESS avec Patricia JALICON ont été reconduites et attirent toujours beaucoup de sportives.

### COURS :

YOGA : lundi soir de 19h30 à 21h à la salle polyvalente.
PILATES : lundi soir de 18h15 à 19h15 et mardi soir de 19h15 à 20h15, à la salle polyvalente.
GYM BIEN-ETRE : mercredi soir de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15, à la salle Anne Frank.
FITNESS : jeudi soir de 19h30 à 21h, à la salle polyvalente.
Soit un total de 130 adhérentes, dont certaines participent à plusieurs activités.

### AUTRES :

Vendredi 18 Octobre : soirée théâtrale avec la compagnie " Jeux de Clé ", et la comédie " Silence on tourne ". Au profit de la Cagnotte de Léo.
13 Décembre : Assemblée Générale – Remise d'un chèque de 1 550,00 €uros au profit de l'Association " Un Monde d'Accès ", pour la Cagnotte de Léo.

Club GYM LOISIRS participe activement à la vitalité des Ursiniens, aussi bien à son renforcement " musculaire ", qu'à celui du lien social. Dynamique, intergénérationnel (de 18 à 77 ans et +), il accueille toutes les personnes qui ont envie de venir " transpirer " dans une ambiance conviviale et amicale. Pour cette saison, nous félicitons cinq messieurs (Gilles, Guy, Didier, Nicolas et Jean-Noël) qui se sont joints aux dames, et espérons qu'ils seront rejoints par d'autres dès la rentrée de septembre 2025.

### PRATIQUE :

2 cours d'essais gratuits et inscriptions en cours de saison (suivant disponibilité des places)
NOTA : Pour la saison 24/25, plus de place au PILATES et au 2e cours de GYM

**Renseignements et contacts : Sylvie au : 06.83.01.60.53 - Michèle au : 06.98.80.70.31**

# TENNIS CLUB SAINT-OURS

Le tennis club revient en force pour l'année à venir avec de beaux projets à mettre en oeuvre dans l'espoir que les adhérents et les Ursiniens soient plus nombreux et prennent un maximum de plaisir à participer aux manifestations et au plaisir de " taper la balle ".
Pour cela, le bureau a voté, lors de l'assemblée générale, diverses actions qui seront mises en place dès les beaux jours : ouverture du cours en libre accès sur des temps définis (les jours et horaires seront affichés sur le site de la mairie via Panneau Pocket et dans les commerces) , une belle journée porte ouverte autour d'un apéro lunch avec la venue d'un professeur de tennis (si nous arrivons à trouver la perle rare), des tenues seront proposer à nos adhérents à un tarif préférentiel pour les personnes intéressées, création d'un group WhatsApp afin de faciliter la communication et permettre aux joueurs solo de se manifester pour trouver une personne avec qui jouer.
Les idées ne manquent pas et la motivation est de retour pour partager de précieux et sympathiques moments sportifs. Le club a besoin de jeunesse, de personnes motivées et toutes idées, besoins sont les bienvenues, alors plus d'hésitations venez nous rejoindre.
La mairie nous soutient en nous aidant dans nos démarches, nos ambitions et nos projets passés comme la mise en place d'un grillage solide permettant d'éviter la détérioration du cours et le changement du barillet avec de nouvelles clés, mais aussi futur comme l'entretien du cours, l'accès au site de la Mairie, l'impression de flyers, ...

Le tennis a porté de tous c'est : la carte famille pour les habitants de la commune à 50 €, la carte famille hors commune à 60 €, la carte individuelle à 30 € et l'heure de tennis (clés dispo à la boulangerie) 5 € de l'heure ...
N'hésitez pas à contacter un des membres du bureau, nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements.
Présidente :
Babeth PRADEUX 06 73 11 07 53
Trésorière :
Isabelle VIDAL 06 78 93 82 66
Secrétaire :
Guylaine PROENCA 06 61 33 19 01

*Grillage posé par la mairie afin d'éviter les intrusions par-dessous le grillage existant*

## LE JOYEUX COCHONNET

Pour la saison 2024, l'effectif du club a été de 60 licenciés, cela a permis d'engager :

- 1 équipe en coupe de France,
- 1 équipe en coupe de France provençale,
- 1 équipe en championnat des clubs provençal,
- 1 équipe en championnat des clubs féminines,
- 4 équipes séniors en championnat des clubs,
- 2 équipes vétérans en championnat des clubs.

Pour les différentes compétitions départementales, nous avons une forte participation de nos licenciés ainsi que quelques bons résultats avec plusieurs qualifications et des résultats individuels. La meilleure prestation revient à la triplette provençale Antoine Kloster, Yann Kloster et Jean-Paul De Sousa qui a participé aux championnats de France qui a eu lieu à Briançon suite à leur titre de champions du Puy-de-Dôme.

Autres points positifs, en coupe du président, l'équipe du Joyeux Cochonnet a atteint pour la première fois les 1/8 de finale. En championnats des clubs, l'équipe 1 des vétérans a joué la montée et les 6 autres se sont maintenues à leur niveau.
Le club félicite tous les joueurs pour leurs résultats et leur assiduité aux différents championnats et concours.
Nous remercions tous nos partenaires, nos bénévoles et la municipalité qui nous permettent d'organiser chaque année de belles manifestations.
Pour l'année 2025, nos dates au calendrier sont :

- Préliminaires doublettes masculines : 10 mai
- Brocante : 8 juin
- Concours de la fête, challenge Jacky Chaput : 26 juillet

- Concours officiel, grand prix de la ville et des commerçants : 29 juillet
- Championnats des clubs, coupe de France… : date à définir

Merci à toutes les personnes présentes à nos manifestations et nous vous attendons encore plus nombreux en 2025.
Le Bureau :

- Stéphane PONCÉ, président d'honneur
- Yvan CHALUS, président 06-22-40-17-93
- Arrieta FRANÇOIS, vice-président
- Alexandre LAVIGNE, secrétaire
- Julie MACHEBOEUF, vice-secretaire
- Charly PEILLAUD, trésorier
- Coralie BRUNEL, vice-trésorier

## TAICHI CHUAN ÉCOLE SHEN LONG

L'École Shen Long Auvergne propose des cours de Taichi Chuan style yang à Saint-Ours depuis septembre 2021.

Lors de la saison dernière, les 10 élèves de l'école ont bien progressé dans la pratique de cet art martial chinois millénaire. En plus des cours dispensés dans la salle Anne Frank, pendant les créneaux horaires habituels (lundis, mardis et jeudis de 18h30 à 20h30 et mercredis de 16h à 18h), un stage d'une journée a été organisé le dimanche 10 mars 2024 au cours duquel a été proposée, entre autres activités, une initiation à la poussée des mains. Il a été suivi par 5 pratiquants dans une ambiance à la fois studieuse et détendue.

Cette nouvelle saison, nous avons accueilli deux nouveaux élèves. Le mercredi, les cours ont désormais lieu de 14h à 16h. Cette année, deux stages d'une journée seront proposés aux élèves de l'école. Par ailleurs, il est prévu d'organiser quelques balades qui permettront d'allier marche nordique et pratique du Taichi Chuan en pleine nature… !

Si vous êtes intéressés par cette pratique, ne manquez pas le prochain forum des associations organisé début septembre par la municipalité. Nous serons heureux de vous y rencontrer et de vous présenter notre association. Les prochaines inscriptions auront lieu du 1er septembre au 15 octobre 2025 !

**Pour toute information, vous pouvez contacter Franck VASSEUR au 06 89 73 09 23.**

# Les professionnels

## TAXIS

**TAXI UNY** - Alain CHAPUT - 06 07 11 57 43

NEW **TAXI SEDIRI** - Lassaad SEDIRI - 06 08 18 82 39
sedirilass@gmail.com

## ALIMENTATION

**BOULANGERIE PÂTISSERIE MENUT**
Olivier et Cathy MENUT - 04 73 88 72 19
Le Bourg - Rue du Commandant Blanchet

**BOUCHERIE DES OURS** - Laurent et Marie LERCH
04 73 77 88 38 - Le Bourg - Rue du 8 mai 1945

## RESTAURATION

**PICCOLA FATA** - Patricia DESMAZES
04 73 78 82 42 - Le Bourg - Rue du 8 mai 1945

**LE LOUCHADIÈRE CAFÉ** - Didier AVERTY
04 73 88 73 62 - Le Bourg - Rue du 8 mai 1945

**DARK LAB** - Microbrasserie - Gaetan BOUYER
04 73 88 92 80 - La Courteix - 4 route de la Via Bore
contact@dark-lab.fr - https://www.dark-lab.fr/

## AGRICULTURE BIO

**GAEC LES JARDINS DE NISOU** - Produits bio
Laetitia MERLE et Aurélie FIRKOWSKI
06 85 47 74 58 - Le Bourg - 15 chemin des Étangs

**LE SAFRAN DES PUYS** - François CHAMBRE
06 52 50 11 62 - Les Fontêtes - 1 chemin des Clides

## SERVICES

**COIF'PLUS MIXTE** - Céline BESSERVE - 04 73 88 92 99
ZA Chantesserre - 2 contre-allée de la Chapelle

**DOMINIQUE COUTURE** - Dominique MAILLER
04 73 88 91 03 - Chausselles - 2 rue de la Soubarine

NEW **GWF** - Prévention, formation, conseil
Gaëlle WINNEBROOT – 06 60 91 81 44
gaelle.winnebroot@gwformations.com
www.gwformations.com

**EONAT SERVICES** - Service à la personne
Nathalie HODIER - 04 73 88 97 25 - 06 89 29 27 99
Les Roches - 4 rue des Toblancs

**COMPTABILITÉ** - Valérie MESSINA
04 73 88 31 15 - Les Roches - 1 rue de Sucheyres

**REDACTEUR BREVET D'INTERVENTION, CONSEILS**
Éric BRUN - La Croix Caquet

NEW **ONGLERIE** - Sandrine MONNET - 06 75 71 64 08
ZA Chantesserre - 2 contre-allée de la Chapelle

**2-11 CYCLES** - Jean-Philippe FERREIRA
06 12 83 20 05 - La Courteix - 14 chemin du Fougeadoux
ventes@2-11cycles.fr - https://www.2-11cycles.fr/

**SIMRACERSTORE**
animations, simulation conduite et vente de chassis
07 49 53 49 38 - Les Fontêtes - 1 rue derrière les Granges
simu.simracerstore@gmail.com - http://simracerstore.com

NEW **LORENEORTET** - Osthéo animalier
Lorène ORTET - 06 70 86 96 82
https://ortet-osteopatheanimalier.fr/

NEW **KISSBASS** - Jean-Philippe FERREIRA
06 12 83 20 05 - https://www.kissbass.rocks/
La Courteix - 14 chemin des Fougeadoux

## TOURISME

**GAEC LES RUCHERS DES PUYS**
Produit Régionaux - Fabrication Vente
Marie et Mickaël MIOR et ISAMBERT
04 73 88 94 31 - Beauloup - 3 rue de Charlon
https://www.laruchedespuys.com/

**VOLCAN DE LEMPTEGY** - Visite et animation
Philippe, Lucas et Timothé MONTEL - 04 73 79 25 30
31 route des Puys - https://www.auvergne-volcan.com/

**VULCANIA** - Attractions et vulcanologie
Sophie ROGNON - 04 73 19 70 00
2 route de Mazayes - https://www.vulcania.com/

## AUTOMOBILE / MÉCANIQUE

**SARL OTTO** - Commerce de véhicules
Quentin BARBECOT - 04 73 84 88 45
Le Bourg - 4 rue de Chanteserre
https://otto.espacevo.fr/

**JM AUTO** - Jean-Marie BOUCHEIX - 04 73 88 70 90
Le Verrouil - 2 impasse du Parc
https://www.ad.fr/garage/garage-ad-expert-jm-auto-63

NEW **SARL CONTRÔLE SAINT-OURS**
Aurélien BAUDET - 04 73 88 75 75
ZA Chantesserre - 2 contre-allée de la Chapelle
https://saint-ours.securitest.fr/

## BÂTIMENT

**AUVERGNE ELECTRICITE GENERALE**
Jonathan LHONNET - La Courteix - 6 rue du Creux du Lac

**EURL PIERRE CHANTERANNE** - Électricité Générale
Pierre CHANTERANNE - 04 66 59 62 04
Le Bouchet - 6 route de Beauregard
eurlpierrechanteranne@gmail.com

**ENTREPRISE CHARPENTE COUVERTURE**
Franck TIXIER - 04 73 88 91 17
La Courteix - 21 route de la Via Bore

**ENTREPRISE LEFORT VINCENT** - Maçonnerie
Vincent LEFORT - 06 01 01 19 81
Le Corail - 7 rue du Ruisseau

**ENTREPRISE BAPTISTA ET FILS 1986**
Adrien BAPTISTA - 06 77 26 41 46
Le Bourg - 13 chemin des Étangs

**BATI-HOME** - Jean-Charles GUESDON
06 30 62 25 34 - Peschadoires - 3 rue des Côtes
jean-charles.guesdon@orange.fr

**EURL VERDASSOL** - Ramonage
Jean-Pierre VERDIER-BOURDASSOL
06 82 93 84 67 - La Courteix - 10 rue du Creux du Lac

**POUZZOLANES DES DÔMES**
04 73 88 72 09 - Le Vauriat
https://pouzzolanesdesdomes.com/index.php

**COMBRAILLES MENUISERIE** - Pierre-Henri LADENT
Les Fontêtes - 1 rue du Pré-Lafont - 06 85 57 57 73

**GMS** - Menuiserie métallique
Jonathan GAUDRE - 07 68 86 38 78
Le Corail - 2 rue du Ruisseau - ent.gms@gmail.com

**ATERPLO** - Diagnostics immobiliers
Ludovic NONY - 06 21 63 51 33 - ludovic.nony@aterplo.fr
La Courteix - 20 route de la Via Bore

**MHA DESIGN** - Designers, architecte d'intérieur
Dimitri MOREL - Les Maisons Rouges - 19 route des Puys

**DMS** - Multiservices
(Terrassement et travaux préparatoires)
Fabien DEBORD - Le Vauriat - 9 route de Pulvérières

## TRAVAUX DIVERS, PAYSAGERS ET AGRICOLES

**ENTREPRISE CHABAUD** - Alain CHABAUD
04 73 31 10 41 - 06 82 24 71 41
Porte - 2 impasse des Belettes

**LG ENVIRONNEMENT** - Grégory LEFEBVRE
06 61 22 52 33 - Villelongue - 3 chemin des Etangs
lg-environnement@outlook.fr

**ARBO GRIMP** - Élagage - Abattage
Lucas RODRIGUES - 04 73 79 72 55
La Courteix - 9 route de Bosloup

**TRAVAUX FORESTIERS** - Jean-Pierre BESSERVE
04 73 88 92 45 - Beauloup - 42 rue de Charlon

**CHARRON** - Alain MONTPIED - 04 73 88 77 34
La Courteix - 3 route de Bosloup - alain@charronnage.fr

**CHAUDRONNIER** - William LALAOUI - 07 68 80 09 28
Les Fontêtes - 1 bis rue du Pré de l'Arbre

## RÉCUPÉRATION / RECYCLAGE TRAITEMENT

**PAPREC**
04 73 88 70 74 - Charlon - 30 route des Volcans
https://www.paprec.com/fr/

## HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

**CAMPING BEL AIR**
Jean-Charles RASOUSE - 04 73 88 72 14
Le Bourg - 3 route de Porte
campingbelair63@orange.fr - http://campingbelair.fr/

**CHAMBRE D'HÔTES LES VOLCANS**
Jean-Marc MERLE - 04 73 88 92 47 ou 06 74 93 23 59
Chausselles - 3 rue Sous Fourchas

**LOCATION DE TOURISME**
Dominique BRUNET - 06 85 42 67 05
Beauregard - 4 rue du Bois Fermé
domin.nations@orange.fr
gitedominiquebrunet.monsite-orange.fr

**LES GÎTES LES GARETTES / CROUZEIX**
Yvonne CROUZEIX - 06 33 07 10 03
Les Fontêtes - 15 rue de la Commenille

**GÎTE DE L'OURS BLANC**
Aimé CHATARD - 06 34 98 36 39
Charlon - 20 route de Charlon - as.chatard@hotmail.fr

**GÎTE DOM-ABRIGITTE**
Brigitte DELAVET - 04 73 62 10 80 ou 06 89 32 58 26
Villelongue - 3 rue des Bacauds
brigitte.delavet@cegetel.net

**GÎTE CLÉVACANCES 2 CLÉS**
Alain CAZE - Le Bouchet - 4 rue des Alisiers

**GÎTE DU PARC**
Michel DESEMARD - 06 60 19 62 82 ou 06 13 95 35 69
Les Maisons Rouges - 2 chemin des Vulcain
m.desemard63@gmail.com

**GÎTE DU TONTON OURS**
Marcel GOMES - 07 70 67 87 70
2 impasse du Lavoir - gomes.marcel@wanadoo.fr

**GÎTE À L'ORÉE DU BOIS**
Bernard DUBOIS - 06 32 35 39 02
La Courteix - 4 impasse de la Cheire de Côme

**GÎTE LE 441 DU VAURIAT**
Philippe MORGE - 04 73 88 76 52 ou 06 81 22 92 84
Le Vauriat - 15 route du Corail
contact@le441duvauriat.fr

**GÎTE DE FRANCE 3 ÉPIS**
Michel MARSY - 04 73 77 06 31
Le Bouchet - 2 rue des Alisiers

**GÎTE DU PETIT BOIS**
Béatrice TIXIERONT - 06 86 68 18 56 ou 06 77 34 46 29
4 rue de la Paix - beatrice-tixier@orange.fr

**GÎTE D'ETAPE**
Thierry VALETTE - 04 73 88 77 94
Les Fontêtes - 6 Rue de la Commenille

**GÎTE DU LOUP**
Sébastien MARQUET - 06 72 71 36 81
Beauloup - 2 chemin Chalard - subtil63@orange.fr

**GÎTE**
David CERCY - 06 14 24 59 94
Les Fontêtes - 10 rue de la Chapelle - david-col@hotmail.fr

**GÎTE CHEZ ANNA (GITE DE FRANCE)**
Philippe BARSE - 06 63 56 60 67
Les Roches - 5 rue des Sucheyres - barse.philippe@free.fr

**GÎTE**
Daniel BOURDASSOL - 07 68 44 95 98 - 06 84 98 26 41
Les Roches - 13 rue des Sucheyres
daniel.bourdasol@sfr.fr

**GÎTES LES CLÉMATITES**
Claire MAUGER - 07 80 03 03 08
Le Corail - 3 rue de la Bascule
clairejoel.mauger@gmail.com

**Ô REFUGE DES PUYS**
Roger et Michelle MONNET - 07 69 52 03 99
Les Maisons Rouges - 17 route des Puys
roger.monnet.62@gmail.com

**GÎTE DE FRANCE 3 ÉPIS**
Nicolas FORESTIER - 06 20 82 53 89
La Gravière - 1 rue des Sagnas - nikos.forestier@orange.fr

**GÎTE DE L'OURS**
Gaetan BOUYER - 06 42 70 72 23
La Courteix - 4 route de la Via Bore
darklabadmi@gmail.com

**GÎTE**
Philippe ROUGANNE - Villelongue - 6 Rue des Bacauds

**GÎTE CHEZ PAULE 3 ÉTOILES**
Amélia LAMADON - 06 27 96 70 73
La Gravière - 5 rue des Sagnas
lamadonamelia2706@gmail.com

**MAISON DU PRÉ MOULIN**
Sandrine BARBECOT - 06 86 02 06 67
Les Roches - 23 Rue des Gulines
dasilvasandrine63@gmail.com

**LOCATION SAISONNIÈRE**
Marc BELORGEOT - 06 87 61 82 52
La Courteix - Rue des Lavandière
marc-cecile.b@hotmail.fr

**LOCATION DE TOURISME**
Adrien BAPTISTA - 06 77 26 41 46
Les Maison Rouges - 1 rue de l'Ecole
a.lancienne.ecole.63@gmail.com

**L'OURSE**
06 35 54 46 78 - La Courteix - 2 rue de la Chale
duches.didier@gmail.com

NEW **LA CABANE DES ROCHES**
Emilie CHALLIER - 06 30 31 92 38
Les Roches - 13 rue de l'Ecole - emilie.challier@orange.fr

## AUTRES HÉBERGEMENTS

**CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOURS ET ACCUEIL DE GROUPES ET SÉMINAIRES**
16 place de l'Eglise - 63230 Saint-Ours les Roches
04 73 74 45 60

**OPHIS - ANTENNE DE PROXIMITÉ DE RIOM**
6 avenue Virlogeux - 63200 Riom - 04 73 41 16 16
Référente secteur de Saint-Ours :
Mme SOL - m.sol@ophis.fr

**AUVERGNE HABITAT AGENCE D'AULNAT**
21 allée de la Chapelle - 63510 Aulnat - 04 73 60 42 12

## NUMÉROS UTILES

**CABINET MEDICAL**
19 route des Volcans - 63230 Saint-Ours les Roches
Docteur Christine BELLONNET - 04 73 88 76 08
Docteur Philippe PERTHUS - 04 73 88 99 63

**EHPAD LES ROCHES**
17 route des Volcans - 63230 Saint-Ours les Roches
04 73 88 90 59

**CABINET DENTAIRE**
3 rue de la Mairie - 63230 Saint-Ours les Roches
04 73 78 44 56
Docteur Botella - Docteur Gassimov Roussat - Docteur Yuksel

**CABINET INFIRMIERS**
19 route des Volcans - 63230 Saint-Ours les Roches
04 73 88 76 84 ou 06 07 98 47 40
Permanences au cabinet, avec ou sans rendez-vous :
Le lundi, mardi et jeudi de 7h15 à 7h45
Le samedi de 7h30 à 8h
Soins à domicile (dans un rayon de 15km) et au cabinet
Maintien à domicile des personnes dépendantes
Monsieur Alain FAUGERON - Madame Claire FOMBELLE - Monsieur Eric ROQUEPLAN - Madame Amandine LANGLOIS

**KINESITHERAPEUTE**
Maison de santé de Pontgibaud
2 place de la République - 63230 Pontgibaud
04 73 78 44 53

**PHARMACIES**
Pharmacie des Chambons
10 rue du Commerce - 63230 Pontgibaud
04 73 88 70 04
Pharmacie des Dômes
Place de la République - 63230 Pontgibaud
04 73 88 70 20

**HYPNOTHÉRAPEUTE**
Hélène POURTIER - 06 27 69 86 68
11 Route des Volcans - 63230 Saint-Ours les Roches

## DIVERS

La poste : 36 31
Service Social : 04 73 64 53 70
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17 ou 04 73 88 70 01
Samu : 15
Urgence : 112

# Agenda 2025

## JANVIER

**19 JANVIER**
Thé dansant
*organisé par ADESOURS*

## FÉVRIER

**1er FÉVRIER**
Festival impulsion
Piece de theatre
“ le malade imaginaire ”

**4 FEVRIER**
Collecte don du sang
*organisée par l'ADSB et le CCAS*

**16 FEVRIER**
Loto
*organisé par l'APE*

**22 FEVRIER**
Belote
*organisée par le Comité des Fêtes*

## MARS

**1er MARS**
Belote
*organisée par l'ASP*

**8 MARS**
Repas
*organisée par les Conscrits*

**15 ET 16 MARS**
Salon des vins, de la bière et des spirtueux
*organisé par ADESOURS*

**22 MARS**
Kid's party
*organisée par l'APE*

**23 MARS**
Repas dansant
*organisée par le Comité de Jumelage sur la commune de Bromont Lamothe*

## AVRIL

**5 AVRIL**
Soirée portugaise
*organisée par le Comité des Fêtes*

**12 AVRIL**
Puces de couturieres
*organisée par Ré'Création*

**12 AVRIL**
Journée propre
*organisée par la Municipalité*

**12 AVRIL**
Chasse aux œufs
*organisée par l'APE*

**26 AVRIL**
Loto
*organisé par l'A.S. foot*

## MAI

**17 MAI**
Bal
*organisé par les Conscrits*

**4 MAI**
Rando Sang
*organisée par l'ADSB sur la commune de La Goutelle*

**DATE À DÉFINIR**
Vente aux fleurs
*organisée par l'APE*

**24 MAI**
Atelier dessin avec Sylvie LEBRON (à partir de 12 ans)
*organisée par la Municipalité*

## JUIN

**8 JUIN**
Brocante
*organisée par le Joyeux Cochonnet*

**29 JUIN**
Gala 2025
(au sémaphore de cébazat)
*pour l'association Danses Plaisirs*

**28 JUIN**
Kermesse de fin d'année
*organisée par l'APE*

## JUILLET

**DU 25 AU 28 JUILLET**
Fête patronale

**29 JUILLET**
Concours officiel de petanque grand prix de la ville et des commercants

## SEPTEMBRE

**2 SEPTEMBRE**
Collecte don du sang
*organisée par l'ADSB et le CCAS*

**6 SEPTEMBRE**
Forum des associations
*organisé par la Municipalité*

## OCTOBRE

**4 OCTOBRE**
Atelier d'écriture créative animé par Laure CONIL
*organisé par la Municipalité*

**18 OCTOBRE**
Repas dansant
*organisée par ADESOURS*

**25 OCTOBRE**
Belote
*organisée par l'A.S. foot*

## NOVEMBRE

**22 NOVEMBRE**
Loto
*organisé par le Comité des Fêtes*

**15 OU 16 NOVEMBRE**
Apres-midi jeux pour les enfants
*organisée par la Bibliothèque*

## DECEMBRE

**14 DÉCEMBRE**
Sainte-Barbe
*organisée par l'ASP*

**20 DÉCEMBRE**
Bal
*organisé par les Conscrits*

**31 DÉCEMBRE**
Saint-Sylvestre
*organisé par le Comité des Fêtes*

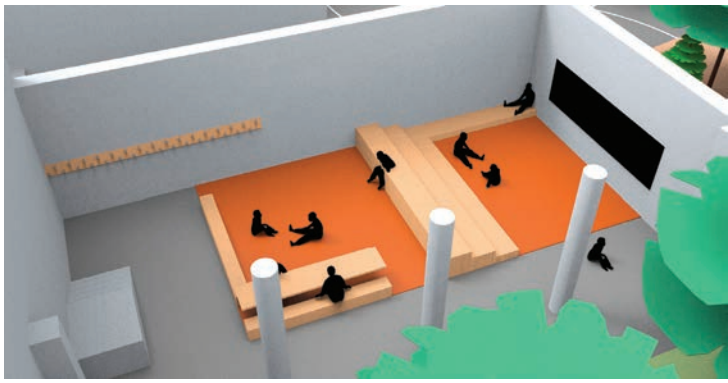

SAINT OURS
LES ROCHES


**Mairie de Saint-Ours les Roches**
11 rue de la Mairie
63230 Saint-Ours les Roches
mairie@saintourslesroches.fr
www.mairiesaintourslesroches.fr


**Ouverture au public**
Lundi et vendredi : 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Mardi et jeudi : 9h - 12h
Tél. 04 73 88 72 13

*Croquis © Détours – Atelier de Paysage / Design Tout Terrain*